

« La Trame »

Projet de Plateforme d'inclusion citoyenne pour les personnes souffrant de troubles psychiques

Nord Ouest 93



Projet soumis à la CNSA le 21 avril 2017

Rapport d'évaluation soumis au COPIL du 8 octobre 2020

Partie 1 - Les motivations du projet	p.3
1.1 Description des besoins identifiés auxquels le projet vise à répondre	p.3
1.2 Rappel de l'existant justifiant la mise en œuvre du projet	p.4
1.3 Rappel des objectifs visés et des solutions envisagées à l'origine du projet	p.5
Partie 2 - La méthode mise en œuvre	p.7
2.1 Identifier les besoins des usagers	p.7
2.2 Valider les choix de configuration du dispositif	p.8
2.3 Evaluer le projet	p.9
Partie 3 – Les résultats	p.11
3.1 Description du dispositif (modèle fonctionnel)	p.11
a) Organisation du travail et répartition des fonctions	p.11
b) Organisation fonctionnelle de la Trame	p.12
3.2 Modèle économique	p.13
3.3 Évaluation (usages, non usages, réponse adaptée ou non)	p.14
A) décrire le public et les demandes	p.14
B) catégoriser les actions de la Trame en 7 axes	p.19
AXE 1 : « Favoriser l'accès aux soins »	p.19
AXE 2 : « Favoriser l'accès au droit »	p.20
AXE 3 : « Accès et maintien dans le logement »	p.21
AXE 4 : « Accès et maintien dans l'emploi et accès à la formation »	p.21
AXE 5 : « Fluidifier les parcours de vie et de soins »	p.22
AXE 6 : « Accompagnement à la quotidienneté, à la vie sociale et culturelle »	p.23
AXE 7 : « <i>Empowerment</i> , inclusion, démocratie sanitaire, intervention et formation »	p.24
a) L'émission de radio « Bruits de Couloir »	
b) Les rencontres (Paysages de la Folie, interventions et formations)	
c) La participation aux instances de démocratie sanitaire	
d) L'accompagnement à la pair-aidance	
C) analyser l'efficacité et la pertinence du fonctionnement de la plateforme	p.28
1) Efficacité du fonctionnement	p.28
2) Efficience du projet	p.31
3) Impacts de la plateforme	p.31
Partie 4 : Bilan critique du projet	p.35
4.1 Conformité des résultats avec les objectifs	p.35
1) L'accueil inconditionnel, information et orientation	p.35
2) L'accompagnement des cas les plus complexes vers les services adaptés	p.37
3) Formation, communication et déstigmatisation en direction du grand public	p.38
4.2 Difficultés et obstacles rencontrés	p.39
<i>Difficultés structurelles</i>	p.39
<i>Difficultés techniques</i>	p.41
4.3 Justification en cas d'abandon de certaines parties du projet	p.42
Partie 5 - Les suites à donner au projet	p.43
5.1 Essaimage envisagé	p.43
5.2 Conditions d'essaimage et de reproductibilité de l'expérimentation	p.45

Partie 1 - Les motivations du projet

1.1 Description des besoins identifiés auxquels le projet vise à répondre

La Trame, plateforme d'inclusion citoyenne, a été créée en 2017 à l'initiative de la Mutuelle la Mayotte et de l'association A Plaine Vie, respectivement gestionnaire et « parrain » des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) de Saint-Denis « L'Entre-temps » et d'Epinay-sur-Seine « Le Rebond ». L'association A Plaine Vie, proche de l'UNAFAM 93, est composée de parents et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques. Elle fait le constat depuis plusieurs années d'un **manque de structures d'accueil et d'accompagnement pour les personnes en souffrance psychique sur le Nord-Ouest de la Seine Saint Denis**.

La recherche action menée par l'UTRPP de Paris 13 et l'association A Plaine Vie a fait ressortir de l'expérience des bénévoles, animateurs et adhérents des GEM du territoire qu'un **grand nombre de personnes en souffrance psychique connaissent assez mal les dispositifs auxquels elles peuvent avoir accès**, ne sachant où déposer leurs demandes d'accompagnement individualisé (accompagnement vers les lieux de soin, vers un logement, un travail, pour une aide administrative, un lien avec les tutelles, ou encore nécessitant des visites à domicile). La recherche action a fait ressortir également que **de nombreuses personnes du territoire se retrouvent régulièrement sans accompagnement, hors ou en rupture de prise en charge, parfois dans des situations de crise aiguë**. Ce constat et ces besoins sont relayés par les CLSM du territoire, le récent PTSM de Seine Saint Denis ainsi que par le Conseil Départemental dans le cadre de la RAPT (réponse accompagnée pour tous). Cette action s'appuie sur un **diagnostic territorial** local (recherche-action d'A Plaine Vie et de la Mutuelle la Mayotte, diagnostic des CLSM du territoire) et sur le document « diagnostic territorial partagé » fait dans le cadre du PTSM 93 précisant les difficultés suivantes :

1. Le Nord-Ouest de la Seine-Saint-Denis est un territoire singulier qui cumule les difficultés sociales et économiques¹ (*voir carte ci-dessous*).
2. Le cloisonnement des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et la difficulté de coordination entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé.
3. La difficulté de faire participer les usagers et les aidants aux instances de réflexion, de concertation et de décision des projets les concernant.

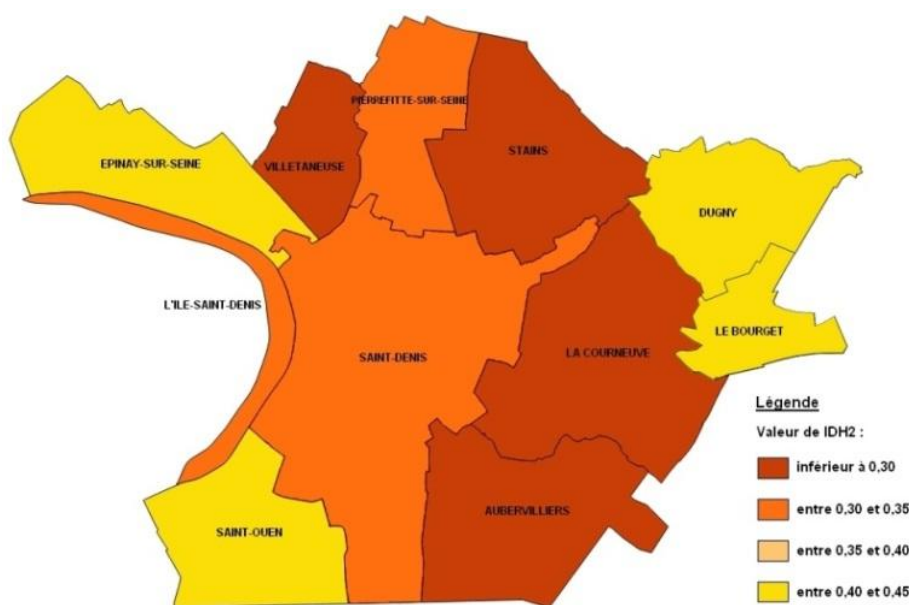
L'évolution récente de l'offre sanitaire et médico-sociale suggère de **favoriser les conditions d'appropriation des services par les usagers (empowerment)** dans le but de maintenir une

¹ Le territoire Nord-Ouest de la Seine-Saint-Denis, correspond à une sectorisation géographique équivalente aux secteurs de psychiatrie de l'EPS-VE G01, G02, G03, G04, G05, G06. Il correspond également au découpage opéré par la MDPH 93 concernant les personnes adultes en situation de handicap. Ce territoire comprend les villes d'Aubervilliers, Saint-Denis, Epinay, Pierrefitte, Villetaneuse, Saint-Ouen, l'Ile Saint-Denis, la Courneuve, Stains, Dugny et le Bourget. Ce découpage est par exemple opérant dans les missions des SAVS et SAMSAH.

continuité des parcours de soin. Dans le même temps, nous assistons à l'émergence d'une offre d'accompagnement pour les personnes en souffrance psychique résolument **turnée vers la cité**. Les soins aux personnes en souffrance psychique ne se prodiguent plus seulement dans les secteurs de psychiatrie mais dans l'ensemble du corps social et dans les multiples espaces où elles sont amenées à circuler. **Ces personnes, qui n'ont pas nécessairement la reconnaissance du statut de handicap**, ont besoin d'être guidées dans leurs démarches afin d'être **orientées et accompagnées vers les instances et organismes les plus adaptés à leur situation**.

1.2 Rappel de l'existant justifiant la mise en œuvre du projet

Le Nord-Ouest de la Seine-Saint-Denis cumule les **difficultés sociales et économiques qui précarisent les situations individuelles et ne facilitent pas les parcours de vie et de soins des personnes en souffrance psychique**.



Carte de l'IDH du territoire de la Trame, correspondant aux secteurs G01, G02, G03, G04, G05, G06

L'Indice de Développement Humain (IDH) est calculé à partir de 3 composantes: l'indice "santé", l'indice "éducation" et l'indice "revenus". Ces trois indices sont ensuite agrégés pour former un nombre (IDH) compris entre 0 (développement humain « nul ») et 1 (développement humain maximal).

Indice de Développement Humain sur le Nord Ouest de la Seine-Saint-Denis (2012)

certaines n'ont pas de droit ouvert, n'ont **pas accès aux dispositifs médico-sociaux et sociaux**. Ces personnes non accompagnées sont souvent présentes dans les lieux d'accueil accessibles à tous et à toutes (CMP, GEM, maisons de quartier, médiathèques, maisons de la vie associative, services sociaux...). S'ajoutent à cela des problèmes d'alphabétisation, de maîtrise du français et de méconnaissance générale du fonctionnement des dispositifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

- Un grand nombre de personnes, dont

- Une personne souffrant de troubles psychiques se retrouve souvent confrontée à diverses difficultés (délai d'attente, complexité administrative...), qu'elle soit en dehors de tout accompagnement, inconnue des dispositifs MDPH ou encore connue des services sanitaires et médico-sociaux mais en rupture avec ceux-ci. Nombre d'accompagnements présentent une certaine discontinuité et **ces ruptures et délais d'attente ne favorisent pas la cohérence et la continuité de leurs parcours de soins.**
- Les personnes en souffrance psychique doivent faire face à une **profonde stigmatisation** qui empêche le rétablissement et participe à leur exclusion du champ social, alors même qu'elles sont de plus en plus amenées, au sein de leurs parcours de vie, à évoluer dans celui-ci.
- Une déresponsabilisation des personnes en souffrance psychique, qui, malgré les préconisations², sont souvent mises à l'écart de leur parcours de soin ou des instances les concernant.

1.3 Rappel des objectifs visés et des solutions envisagées à l'origine du projet

La Trame, Plateforme d'inclusion citoyenne, visait à l'origine à répondre aux objectifs suivants :

- **Fluidifier les parcours de soin et de vie** des personnes en souffrance psychique par l'orientation vers les différentes ressources sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire à travers des rendez vous à la maison de la vie associative de Saint-Denis.
- **Accompagner et contribuer** à la coordination de la prise en charge des cas les plus complexes (accès aux droits, accès aux soins).
- **Favoriser la formation et la sensibilisation** des professionnels et du grand public sur la question des troubles psychiques, à travers l'outil radiophonique, la création d'événements et d'interventions sur le territoire.
- **Faciliter** la participation des usagers aux différentes instances de démocratie sanitaire³.
- **Rétribuer et associer des pairs-aidants à la mise en œuvre du projet** de Plateforme⁴.

² Un rapport, *La démocratie sanitaire dans le champ de la santé mentale*, insiste sur la place des usagers en santé mentale, eu égard à la loi du 4 mars 2002, et sur le travail de partenariat nécessaire dans la cité, sous l'impulsion et la coordination des élus locaux.

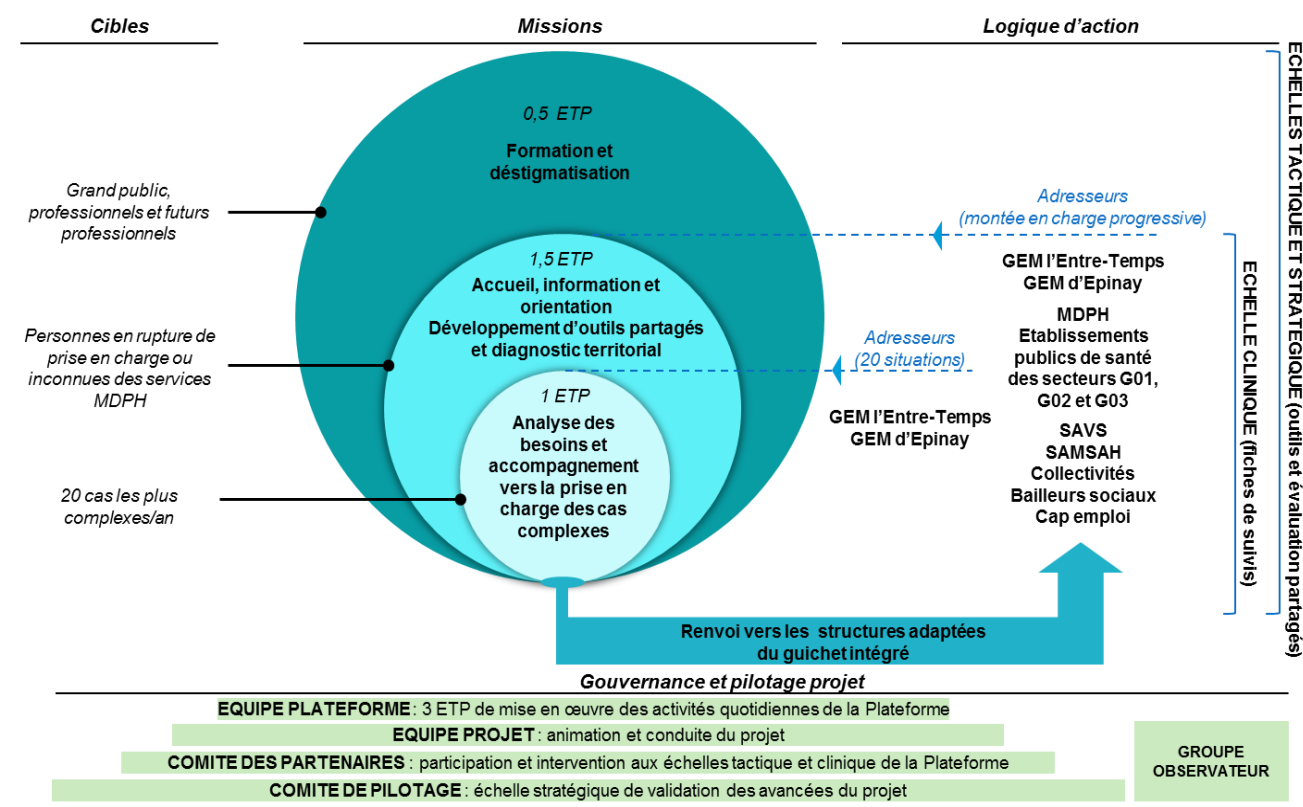
³ « Démocratie sanitaire » en tant que participation citoyenne aux politiques de santé.

⁴ La pair-aidance « regroupe un ensemble de pratiques qui procède de formes d'accompagnement ou encore d'entraide et de soutien, par lesquelles une personne s'appuie sur son savoir expérientiel vécu, c'est-à-dire le savoir qu'elle a retiré de sa propre expérience d'une situation vécue, habituellement considérée comme difficile et/ou stigmatisante ou négative, pour aider d'autres personnes vivant des parcours similaires, des situations comparables » [Fédération des acteurs de la solidarité et Dihal, 2018].

Ces missions s'adressent à des personnes du Nord-Ouest de la Seine-Saint-Denis. Elles se font par l'identification, la communication, l'appropriation et l'accompagnement vers les différentes ressources mobilisables du territoire.

À ces quatre enjeux du projet s'ajoute la dimension de recherche permanente : poursuite du travail de recherche en collaboration avec Pascale Molinier, chercheuse de l'UTRPP⁵ Paris 13, et mise en place du travail d'évaluation médico-économique de la plateforme avec Fabien Hildwein et Nicolas Da Silva, au sein du CEPN⁶.

La proposition initiale de l'action envisageait le recrutement de 3 ETP pour mener l'ensemble des ces différentes actions.



⁵ UTRPP : Unité Transversale de Recherche Psychogénèse et Psychopathologie (Paris 13).

⁶ CEPN : Centre d'Économie et de Gestion Paris Nord (Paris 13).

Partie 2 - La méthode mise en œuvre

La méthode mise en œuvre repose sur les principes d'organisation institués au départ du projet c'est-à-dire en mobilisant les différents acteurs du projet suivant les principes de la **méthode d'intégration**. Cette méthode favorise la **logique de concertation** et renforce **l'articulation entre les intervenants des champs concernés** (ici les champs sanitaire, médico-social et social) tant à l'échelle stratégique qu'à l'échelle tactique.

Les modalités d'action des professionnels de la Trame sont les suivantes :

- Accueillir **sans procédure d'admission préalable**
- Sortir d'une logique de place, c'est-à-dire **recevoir et accueillir sans limitation de places et sans délai d'attente**
- Constituer une équipe pluridisciplinaire **mobile, polyvalente et flexible** dans la communauté
- Développer des **outils de lutte contre la stigmatisation**
- **Valoriser et renforcer** la dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs.

La Trame se donne pour moyens :

- L'évaluation psychologique et sociale des situations
- L'approche psycho-dynamique et groupale
- L'analyse institutionnelle
- Le soutien et maintien dans le milieu de vie
- La coordination de services
- L'approche communautaire et l'inclusion des aidants
- L'entraide et soutien par les pairs et la mise en avant des savoirs expérientiels.

La pratique clinique du projet de la Trame s'appuie sur une approche globale de la personne qui privilégie le **maintien et le soutien dans son milieu de vie** (soin, travail, logement, famille, vie sociale). À cette prise en compte du milieu de vie s'ajoute une **approche communautaire**, définie comme une pratique s'appliquant à la santé mentale dans un système de coordination des services et de solidarité entre pairs, professionnels, proches, aidants et citoyens en général, impliquant ainsi tous les acteurs concernés. La communauté est ainsi vue comme un lieu d'échanges, de réflexion et d'action qui place les individus dans une dimension collective.

2.1 Identifier les besoins des usagers

La population cible a été élargie au cours de l'expérimentation.

- les personnes en souffrance psychique hors ou en rupture d'accompagnement et isolées qui sont adressées à la Trame par les ressources du territoire du Nord-Ouest de la Seine-Saint-Denis.
- les proches et aidants des personnes en souffrance psychique.

- les professionnels du sanitaire, du médico-social et social impliqués dans les parcours de soin et de vie du public cible par la mobilisation de la méthode d'intégration dans l'idée de favoriser la coopération et la coresponsabilité en subsidiarité, au bénéfice des personnes en souffrance psychique (principes partagés, concertation et interconnaissance).
- les citoyens, à travers la création et la participation à des formations et des événements grand public.

Les besoins des usagers correspondent aux 7 axes développés dans la partie 3 (*résultats / évaluation page 19*) :

- accès au **soin**
- accès au **droit**
- accès au **logement** et à l'hébergement
- accès à l'**emploi** et à la formation
- besoin de **fluidification des parcours**
- accompagnement à la **quotidienneté** et à la vie culturelle
- besoin d'augmenter sa capacité d'agir (**empowerment**)

2.2 Valider les choix de configuration du dispositif

A ce jour, l'équipe de la Trame est composée de **7 salariés pour 3,9 ETP**. Ils assurent le travail quotidien de terrain et coordonnent les liens entre tous les acteurs qui constituent la Trame. Toutefois, l'organisation de la Trame repose sur **deux instances** qui permettent **d'inscrire le projet et les actions de l'équipe de la Trame suivant les échelles stratégique et tactique** et d'**assurer une fonction de suivi** des actions menées par l'équipe de la plateforme.

- **Le Comité de pilotage** réunit des partenaires institutionnels du projet. Ce COPIL assure le relais avec les partenaires institutionnels. *Il s'est élargi en fonction des financements obtenus depuis 2017 et intègre aujourd'hui les représentants des institutions suivantes : CNSA, Fondation de France, Préfecture (Politiques de la ville) et mairies du territoire (Stains, Saint Ouen, Saint Denis, Epinay sur Seine, la Courneuve), CCAH, CD 93, ARS.*

Le Comité de Pilotage annuel est chargé :

- de suivre le déroulement du projet,
- d'analyser les rendus de l'évaluation continue,
- de contribuer aux réflexions et à l'effort de recherche d'ensemble,
- de prendre les décisions concernant les grandes orientations du projet.
- **L'équipe projet** assure la réalisation et le suivi du projet, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre. Elle se réunit sur une base mensuelle pour suivre l'avancée des travaux et identifier les risques éventuels et mesures correctives à mettre en place.

L'équipe projet s'est agrandie en fonction des partenariats et accueille aujourd'hui : les professionnels de la Trame, la Mutuelle la Mayotte, A Plaine Vie, deux usagers des GEM et de la Trame, l'UTRRP de Paris 13, le CEPN de Paris 13, les 3 CLSM du territoire (Saint Denis, Epinay-

Pierrefitte, Saint Ouen) et une représentante de l'EPS Ville Evrard (cheffe de pôle du secteur G02).

Du fait du caractère innovant du dispositif de la Trame, l'équipe des professionnels, en concertation avec l'équipe projet, a choisi une organisation horizontale et non spécialisée : chaque salarié occupe différentes fonctions et peut identifier de nouvelles tâches. Cette plasticité donne au dispositif un **caractère évolutif**, non figé, qui prend réellement en compte la spécificité du champ de la santé mentale. L'équipe admet donc une certaine **plasticité dans son fonctionnement** permettant à la fois de répondre aux nouvelles demandes et de corriger ses modalités d'organisation en créant de nouvelles instances si besoin (réunion hebdomadaire, groupes de travail,...).

Enfin dans le contexte du virage ambulatoire et suivant la mise en place d'une politique d'inclusion sociale, le dispositif invite les personnes en souffrance psychique, participantes de la Trame, à l'animation du projet. Cette **participation active des usagers à la gouvernance du projet** favorise l'identification des besoins ainsi que les conditions d'appropriation des services dans le but de maintenir une continuité dans les parcours de soins.

2.3 Evaluer le projet

L'évaluation du projet a été menée de la façon suivante :

- une **étude qualitative** effectuée par Fabien Hildwein, gestionnaire au CEPN, à partir de 71 observations sur le terrain et de 29 entretiens.
- Une **étude financière** effectuée par Nicolas da Silva, économiste au CEPN, à partir des données transmises par les professionnels de la Trame
- Une **activité de recherche permanente** effectuée par la Trame à une échelle élargie : production d'articles par les professionnels et/ou avec les participants, participation à des séminaires et colloques, réunions de travail régulières avec l'université Paris 13.

L'étude qualitative menée par Fabien Hildwein, CEPN / annexe n°3

Cette étude est une ethnographie du champs d'action de la Trame, selon la méthode d'ethnographie institutionnelle de Dorothy Smith (2018). Cette méthode est particulièrement pertinente dans le champ de la santé mentale de ville pour prendre en compte les parcours et les expériences des individus (usagers, bénévoles, professionnels,...), mais aussi les organisations et institutions dans lesquelles ils évoluent.

Les données collectées relèvent de trois types différents :

1. les entretiens semi-directifs,
2. les notes d'observations et de réunions,
3. les documents collectés.

Les 29 entretiens ont été menés avec différents acteurs et actrices du terrain :

- les travailleurs et travailleuses de la Trame (5 entretiens)
- les animateurs et animatrices des GEM concernés par la Trame, les responsables du SAVS (8 entretiens)
- les membres de la Trame et des GEM concernés (12 entretiens) dont 4 entretiens avec des (ex)présidents ou (ex)présidentes des GEM
- un bénévole d'un GEM concerné
- deux représentantes de l'association marraine A Plaine Vie
- un coordinateur et une coordinatrice de CLSM travaillant avec la Trame
- les financeurs (3 entretiens, menés par Nicolas Da Silva)

L'analyse financière menée par Nicolas da Silva, CEPN / annexe n°2

L'analyse financière de la Trame a été effectuée à partir de l'étude des comptes de résultats des années 2017, 2018 et 2019 afin de **faire apparaître les principaux postes de dépense** recensés.

L'analyse des comptes de résultats de la Trame a ensuite été appareillée à l'activité des salariés afin de donner une idée de **l'usage des ressources octroyées**.

L'analyse a tenté de quantifier la **production de la Trame**, même si la singularité de la Trame a rendu difficile la définition de la production qui y est effectuée. Cette production a donc été estimée à **partir de l'analyse des emplois du temps des salariés**. Leurs tâches étant très variées, il a fallu définir de grandes catégories homogènes permettant de simplifier le travail de quantification.

La nomenclature a été construite à partir de trois sources principales :

- les documents écrits présentant l'objet de la Trame,
- des réunions de méthode avec les salariés
- l'observation participante.

La recherche action permanente menée par la Trame et accompagnée par Pascale Moliner (UTRPP) /

Au cours du projet, la Trame a préparé plusieurs colloques avec les participants de la Trame. Elle a organisé plusieurs groupes de réflexion et d'écriture avec les participants. Ces différents moments de recherche donnent lieu à des productions orales (séminaires, colloques, interventions dans le champ de la formation,...) et à des publications écrites (*voir articles en annexes 4*).

Les premiers résultats de l'évaluation en cours du projet ont montré qu'il y a lieu de **mener conjointement les actions collectives, la gestion de cas individuels ainsi que la formation et la communication à l'intention d'un large public** (professionnels et grand public), l'ensemble étant réalisé en **co-construction avec les usagers**. Les dispositifs d'expression mis en place par la Trame (événements publics, émissions radiophoniques, interventions d'usagers) ont l'intérêt de former un **espace ressource** pour des savoirs expérientiels, que l'on peut considérer en tant que tel comme une production de la Trame.

Partie 3 – Les résultats

3.1 Description du dispositif (modèle fonctionnel)

a) Organisation du travail et répartition des fonctions

Répartition des fonctions :

période	nombre d'ETP total de l'équipe	répartition des ETP selon les missions
septembre 2017 - mars 2019	1,5 ETP	0,3 ETP Formation et lutte contre la stigmatisation, 0,4 ETP Information et orientation 0,5 ETP Accompagnement des cas complexes 0,3 ETP Gouvernance
mars 2019 - janvier 2020	2 ETP	0,3 ETP Formation et lutte contre la stigmatisation 0,6 ETP Information et orientation 0,7 ETP Accompagnement des cas complexes 0,4 ETP Gouvernance
janvier 2020 - juin 2020	2,1 ETP	0,4 ETP Formation et lutte contre la stigmatisation 0,6 ETP Information et orientation 0,7 ETP Accompagnement des cas complexes 0,4 ETP Gouvernance

Planning d'activité de l'équipe de la Plateforme :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Matin	<i>fermé</i>	RDV	RDV	Réunion d'équipe	RDV
Après midi	permanence	permanence	permanence	RDV atelier radio réunion hebdo	RDV ou groupes de travail

À cela s'ajoutent :

- une réunion mensuelle de l'équipe projet de la Trame
- un temps de supervision trimestriel avec Pascale Molinier de l'UTRPP Paris 13
- un COPIL annuel rassemblant les membres de l'équipe projet et les financeurs.

b) Organisation fonctionnelle de la Trame

L'organisation fonctionnelle de la Trame s'est développée selon les 4 missions suivantes annoncées en 2017.

Mission 1 : Accompagnement social et information/orientation.

Pour mener à bien cette mission, la Trame a mis en place dès 2018 des permanences dans deux structures de Saint-Denis :

- Le centre social coopératif du 110
- La Maison de la vie associative.

À partir du mois d'avril 2019, la Trame s'est dotée d'un lieu dans lequel sont proposés :

- 3 permanences d'accueil sans rendez-vous : lundi (14-17h), mardi (14-19h), mercredi (14-17h), *réalisées en binôme professionnel / non professionnel*
- 5 créneaux d'accueil sur rendez-vous *par les professionnels*.

À cela s'ajoute un panel d'actions hors du lieu, qui se déclinent ainsi :

- visites à domicile pour les personnes isolées ou pouvant difficilement se déplacer,
- entretiens téléphoniques (prise de nouvelle, travail administratif à distance),⁷
- accompagnement physique à des rendez-vous médicaux, administratifs,
- organisation ou participation à des réunions de synthèse (RESAD, réunions de synthèse à l'initiative de la personne accompagnée, de la famille ou d'un des professionnels qui l'accompagnent).

Mission 2 : Pair-aidance, participation des usagers et mise en avant des savoirs expérientiels

- mise en place de permanences d'accueil par un binôme professionnel / non-professionnel gratifié (3 permanences par semaine).
- réunion hebdomadaire avec les participants de la Trame le jeudi (15h30-17h).
- travail d'appui à la participation d'usagers aux instances type CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) ou PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale).
- mise en place et accompagnement des interventions effectuées par des usagers dans les instances universitaires, associatives ou de formation.
- ateliers d'écriture en vue de la rédaction d'articles de recherche.

⁷ À noter que ces entretiens téléphoniques se sont multipliés lors du confinement lié à la crise de la Covid 19.

Mission 3 : Lutte contre la stigmatisation

- un atelier hebdomadaire avec les participants de la Trame pour préparer l'émission de radio *Bruits de couloir* le jeudi (13h30-15h).
- un événement public trimestriel en partenariat avec la librairie Folie d'encre et le cinéma l'Écran de Saint-Denis.
- une émission de radio mensuelle diffusée sur Fréquence Paris Plurielle 106.3 FM.

Mission 4 : Formation et recherche

- participation et organisation de colloques universitaires
- écriture d'articles
- participation à la formation de travailleurs sociaux ou de professionnels de structures sociales (communautés Emmaüs ou chantiers d'insertion) sur les questions de santé mentale

3.2 Modèle économique

Total des charges de la TRAME (2017-2019) / En Euros			
	2017	2018	2019
Achats non stockés de matière et fournitures	428	607	1280
Service extérieurs et autres	7 952	8 451	35 315
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	1 480	7 920	11 776
Charges de personnel : salaire et traitement	16 496	59 163	84 980
Charges de personnels : charges sociales	7 646	28 484	36 315
Dotations aux amortissements des immobilisations	121	1 041	0
Autres charges		4 000	4 000
Total 1	34123	109666	173666
Charges exceptionnelles		8 102	
TOTAL 2	34123	117768	173666

Total des produits de la TRAME (2017-2019) / En Euros			
	2017	2018	2019
Subvention CNSA	22 222	66 700	66 700
Subvention ARS		7 000	14 000
Subvention Conseil départemental		30 000	43 500
Subvention Fondation de France	20 000	13 000	18 000
Préfecture politique de la ville		21 000	21 000
Comité de coordination action handicap			14 476
Autres produits			160
TOTAL	42 222	137 700	177 836

Résultats de la TRAME (2017-2019) / En Euros			
	2017	2018	2019
Charges	34 123	117 768	173 666
Produits	42 223	137 700	177 836
Résultat	8 100	19 932	4 170

Ci-dessus un tableau reprenant l'analyse financière de Nicolas Da Silva, *en intégralité en annexe n°2*.

3.3 Évaluation (usages, non usages, réponse adaptée ou non)

A) décrire le public et les demandes

Typologie des publics bénéficiaires : Public global

		En %
Usager.ère.s	162	61
Aidants, proches et familles	38	14
Habitant.e.s du quartier	14	5
Professionnel.l.e.s et associatifs	54	20
Total public global	268	100

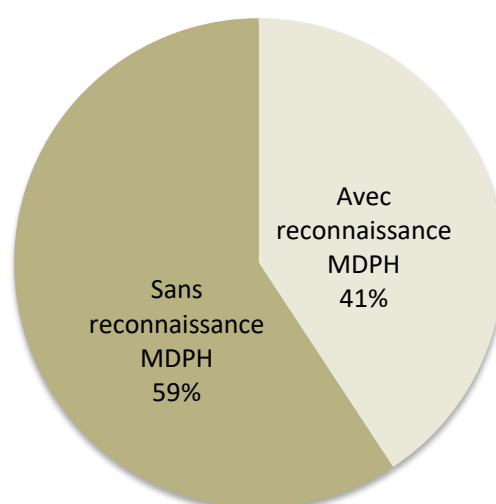
Typologie des usager.ère.s : Services fréquentés

		En %
Psychiatrie, services sociaux et GEM	65	40
Psychiatrie uniquement	62	38
Sans accompagnement autre que la Trame	22	14
Services médico sociaux (SAMSAH, SAVS)	13	8
Total usager.ère.s	162	100

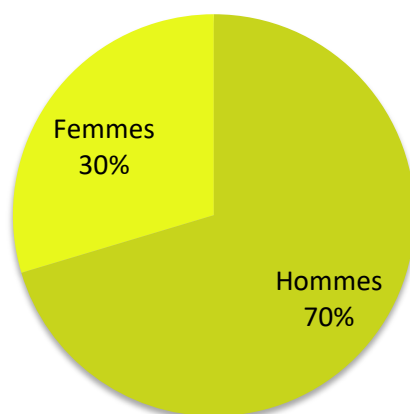
Typologie des usager.ère.s : Géographie de la fréquentation

		En %
Saint-Denis	97	60
Epinay, Pierrefitte et Villetaneuse	19	12
Stains et La Courneuve	12	7
Aubervilliers	5	3
Saint Ouen	5	3
Autres villes Seine-saint-Denis	6	4
Départements limitrophes	12	7
Autres	6	4
Total usager.ère.s	162	100

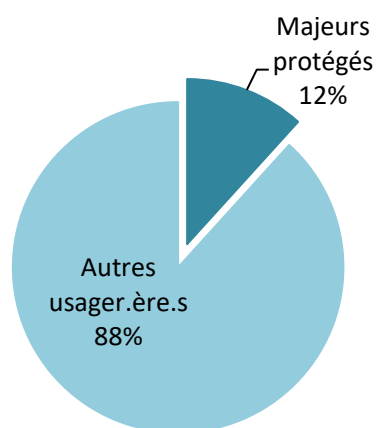
Typologie des usager.ère.s : Reconnaissance MDPH



Typologie des usager.ère.s : Hommes/Femmes



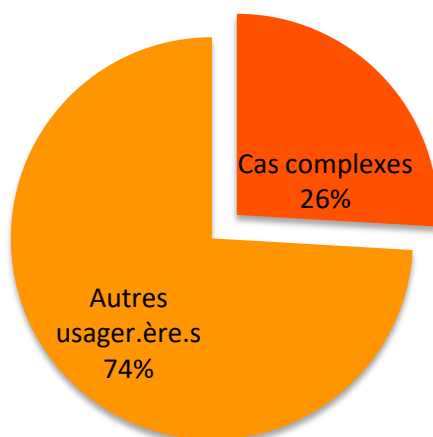
Typologie des usager.ère.s : Majeurs protégés



Typologie des usager.ère.s : Services fréquentés

		En %
Psychiatrie, services sociaux et GEM	65	40
Psychiatrie uniquement	62	38
Sans accompagnement autre que la Trame	22	14
Services médico sociaux (SAMSAH, SAVS)	13	8
Total usager.ère.s	162	100

Typologie des usager.ère.s : Cas complexes parmi les usager.ère.s



L'évaluation des demandes faites à la Trame par les usagers a permis de dégager **7 axes** dont les actions effectuées visent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes bénéficiaires des services de la Trame.

Notons qu'une action effectuée en faveur d'un bénéficiaire donne lieu à différents actes (entretien téléphonique, rendez-vous, constitution de dossier, rédaction de formulaire, déplacements,...).

Axe	Typologie des actions en fonction des demandes	Nombre d'actions par axe	En %
AXE 1	Favoriser l'accès aux soins		
	Orientations et accompagnements vers les soins psychiatrique et psychologique	51	
	Orientations et accompagnements vers les soins somatiques	25	
	Total actions axe 1	76	8
AXE 2	Favoriser l'accès au droit		
	Orientations vers des services sociaux ou juridiques	24	
	Accompagnements juridiques et administratifs liées à la question du handicap	38	
	Accompagnements juridiques et administratifs liées à la vie quotidienne	122	
	Total actions axe 2	184	19
AXE 3	Accès et maintien dans le logement		
	Logement et dispositif psy	11	
	Logement sociaux et milieu ordinaire	65	
	Total actions axe 3	76	8
AXE 4	Accès et maintien dans l'emploi et accès à la formation		
	Milieu protégé ou adapté	9	
	Milieu ordinaire	35	
	Total actions axe 4	44	4
AXE 5	Fluidifier les parcours de vie et de soins		
	Fluidification des parcours de vie et de soins en lien avec des dispositifs de droit commun	30	
	Fluidification des parcours de vie et de soins en lien avec des dispositifs liés au handicap	28	
	Total actions axe 5	58	6
AXE 6	Accompagnement à la quotidienneté, à la vie sociale et culturelle		
	Vie quotidienne	93	
	Visites à domicile	18	
	Socialisation et vie culturelle	63	
	Total actions axe 6	174	18
AXE 7	Empowerment, inclusion, démocratie sanitaire, intervention et formation		
	Emission Bruits de Couloir 1h mensuelle	28	
	Emission Bruits de Couloir 15 min hebdomadaire confinement	49	
	Les Paysages de la Folie	5	
	Interventions	13	
	Participation à la recherche	5	
	Formation	9	
	Participation aux instances de démocratie sanitaires	11	
	Visites	13	
	Réunions Hebdomadaires	120	
	Ateliers radio	120	
	Total actions axe 7	373	38
TOTAL ACTIONS		985	100

B) catégoriser les actions de la Trame en 7 axes

AXE 1 : « Favoriser l'accès aux soins »

Les **76 actions réalisées** dans ce cadre ont donné lieu à des **rendez-vous et des prises en charges** par d'autres établissements **dans des délais pouvant aller d'une semaine à un mois**, notamment pour les rendez-vous dans les CMP des secteurs psychiatriques du territoire particulièrement saturés.

<u>Orientations et accompagnements vers les soins psychiatrique et psychologique</u>
<i>51 actions</i>
CMP de St-Denis, Gonesse, Beaumont sur Oise, Aubervilliers, Epinay, St Ouen, Stains et Paris 17 (21) Hôpital de jour de Saint-Ouen (1) Hôpital Robert Ballanger (1) SAJ de Stains (1) CAC de Saint Denis (3) Maison de santé d'Épinay-sur-Seine (clinique psychiatrique) (4) Clinique psychiatrique de La Borde (4) Hôpital de jour Paris (1) Dispositif psychothérapique en libéral (5) Communauté Thérapeutique d'Aubervilliers (2) Bipol Falret (2) CSAPA Saint-Denis (1) SAMSAH Le Bourget (1) Association L'ÉPOC, lieu d'adresse, d'écoute et de parole (1) SAMSAH Paris (1) Hôpital Marmottan (1) Association Les Funambules (1)

<u>Orientations et accompagnements vers les soins somatiques</u>
<i>25 actions</i>
Centre Municipal de Santé de Saint-Denis (1) Planning Familial de Saint-Denis (2) Hôpital Delafontaine (4) Institut contre le cancer (2) Médecins généralistes (5) Médecins agréés par la Préfecture du 95 (2) Médecins agréés par le tribunal d'Aubervilliers (2) Chirurgien dentiste et cabinet dentaire (3) Cure thermique (1) Maternité Bichat (1) PASS Hôpital Delafontaine Saint-Denis (1) PASS Hôpital Bichat (1)

AXE 2 : « Favoriser l'accès au droit »

Cet axe représente un total de **184 actions** qui se déclinent ainsi :

<u>orientations vers des services sociaux ou juridiques</u> <i>24 actions</i>
10 orientations effectives vers les CCAS du territoire 14 orientations vers d'autres dispositifs juridiques ou administratifs (Comède, préfecture, CAF, maison de la justice et du droit, etc.)

<u>accompagnements juridiques et administratifs liés au handicap</u> <i>38 actions</i>
19 ouvertures ou actualisation de droit MDPH 15 relais et articulations avec des mesures de tutelles et des mandataires judiciaires, dont 3 mises en place de mesures de protection à la demande des personnes concernées. 4 demandes abouties de carte d'invalidité

<u>accompagnements administratifs liés à la vie quotidienne</u> <i>122 actions</i>
27 ouvertures ou réouvertures de droits CAF (APL, RSA, etc.) 28 résolutions de problèmes de factures ou autres réclamations (téléphonie, internet, assurances, chauffage, électricité, déclaration d'impôt, assurance) 8 demandes abouties d'aide juridictionnelle 5 dossiers de surendettement acceptés 14 ouvertures de droit liées au dispositif « Solidarité transport » ou carte Améthyste 10 domiciliations administratives 6 renouvellements de documents officiels (carte identité, carte vitale, permis de conduire, carte bancaire) 5 demandes d'asile ou de régularisation en cours d'instruction 5 ouvertures de droit à la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU-C) 4 accompagnements pour bénéficier du « chèque énergie » 3 ouvertures de droit à l'Aide Médicale d'État (AME) 3 dossiers de demande de retraite auprès de l'Assurance retraite en cours d'instruction 4 divers ⁸

⁸ Contrat mutuelle MGEN, ouverture compte bancaire, contrat de sécurisation professionnelle, congés payés.

AXE 3 : « Accès et maintien dans le logement »

Cet axe correspond à un total de **76 actions**. Il s'agit de la recherche de logement adapté comme de logements sociaux ou ordinaires. Cela peut passer par une inscription en foyer, une demande de logement social, un entretien téléphonique avec le 115 ou, au mieux, un habitat pérenne.

<u>Logement nécessitant un étayage psychologique</u> <i>11 actions</i>
Foyer pour travailleur handicapé (3) Pension de Famille de l'Amicale du Nid (2) Plateforme santé mentale PCH (6)

<u>Logement social et milieu ordinaire</u> <i>65 actions</i>
Hôtels sociaux du territoire (liste CCAS) (4) Logement privé (8) Résidence autonomie senior (1) SIAO-115 (21) Hôtel du territoire (hors liste CCAS) (5) Demande de logement social (11) Inscription au foyer ADOMA (3) CHRS et structures d'hébergement (4) Fonds de Solidarité Logement (1) Bailleurs sociaux (7)

AXE 4 : « Accès et maintien dans l'emploi et accès à la formation »

Cet axe correspond à un total de **43 actions** et comprend à la fois les visites ou orientations vers des structures, la coordination avec les professionnels ainsi que la recherche de formation ou d'emploi sur internet.

<u>Milieu protégé ou adapté</u> <i>8 actions</i>
ESAT (7)) Entreprise adaptée (1)

<u>Milieu ordinaire</u> <i>35 actions</i>
Pole Emploi (2) Inser'Eco 93 (7) Recherche de formation (1) Chantier d'insertion (1) Collège Saint-Jean (Sannois) (1) École de la 2 ^{nde} chance (1) Campus de la Transition (1) Entreprise d'interim (13) Job coaching 93 (AEDE) (1) Recherche de stage (2) Cap Emploi (2) Formation SFMAD (1) Recherche formation travail social (1) Recherche structure Éducation populaire (1)

AXE 5 : « Fluidifier les parcours de vie et de soin »

Principal objectif de la Trame, la coordination et la coopération entre professionnels des champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires est indispensable pour éviter les ruptures de prise en charge et assurer un accompagnement global et cohérent des personnes accueillies. Dans ce cadre, nous collaborons étroitement avec les partenaires impliqués dans la prise en charge des problématiques rencontrées par les usagers de la Trame. Cet axe totalise **58 actions**.

<u>Fluidification des parcours de vie et de soin en lien avec des dispositifs de droit commun</u> <i>30 actions</i>
Communauté EMMAÜS (3) Maison des Parents de Saint Denis (1) Maison des Femmes de Saint Denis (1) Planning Familial de Saint Denis (2) Maison de la justice et du droit (3) Commissariat d'Épinay (2) Commissariat de Saint Denis (1) Amicale du nid (2) Maison des solidarités (6) Université Paris 8 (1) Pompiers (1) Relais parental la Passerelle 93 (1) ASE 93 (2) Notaire (1) Avocat (1) Contrôleuse judiciaire (1) APA (évaluation sénior) (1)

<u>Fluidification des parcours de vie et de soins en lien avec des dispositifs liés au handicap</u> <i>28 actions</i>
Réseau MAIA 93 Equip'age (2) CLSM - Resad (3) SAVS et Foyer des Trois Rivières (5) SAJ de Stains (1) UNAFAM 93 (2) UNAFAM 95 (1) Dispositif Intégré Handicap 93 (1) GEM et centre sociaux (7) Bipol Falret (2) SAMSAH Bourget (1) SAMSAH Paris (1) FNAPSY (1) EHPAD (1)

AXE 6 : « Accompagnement à la quotidienneté, à la vie sociale et culturelle »

Cet axe vise à déplier les accompagnements effectués qui ont trait à la vie quotidienne, sociale et culturelle des usagers de la Trame (**174 actions**).

<u>Vie quotidienne</u> 93 actions
Déménagement (8) Aide au ménage et désinsectisation (11) Utilisation du camion pour achat d'aménagement ou vente de matériel domestique (8) Changement de serrure (1) Contact gardien/retrait de courrier (3) Contact voisins (2) Gestion des animaux domestiques pendant hospitalisation (2) Accompagnement parcours de vie (recherche et visite à un proche en fin de vie, initiation à l'outil informatique, recherche d'un véhicule adapté, recherche autour d'un décès) (9) Organisation des obsèques d'un proche (5) Pompes funèbres (3) Livraison repas Covid 19 (21) Téléphonie/Emmaüs Connect (7) Aide à l'achat de mobilier (2) Achat billet avion (1) Achat accessoires audio (1) Aide aux courses (1) Constitution d'itinéraires (2) Réclamation courrier perdu (1) Suivi de courrier changement d'adresse (1) Recharge internet (3) Préparation d'un voyage (2)
<u>Visites à domicile</u> 18 actions
Repas ou moments conviviaux divers, pour garder le lien avec des personnes sortant peu de chez elles ou pour nécessité matérielle (14) Visites pour des personnes qui ne sortent plus (3) Recherche de personne disparue (1)
<u>Socialisation et vie culturelle</u> 63 actions
Recherche pour publication d'écrits (2) Entretiens pour récits de vie (6) Recherche pour expo de peinture (3) Recherche d'outils de réflexion et de pensée (1) Commande internet (6) Recherche et accompagnement vers la lecture (1) Recherche de studio d'enregistrement d'un disque (1) Demande de bénévolat (1) Centre d'arts plastiques et danse (2) Recherche d'atelier théâtre (1) Recherche de vélo (1) Sorties loisir (2) Ciné club (19) Repas collectifs partagés au sein de la Trame (15) Séjours culturels (2)

AXE 7 : « Empowerment, inclusion, démocratie sanitaire, intervention et formation »

Cet axe recense l'ensemble des actions collectives de la Trame autour de la dimension citoyenne du projet, de la participation des personnes aux logiques d'entraide, de pair-aidance, d'inclusion, d'*empowerment*, et aux différentes instances de démocratie sanitaire.

a) L'émission de radio « Bruits de Couloir »

« Bruits de Couloir » est une émission de radio créée en 2015 lors de la Recherche Action qui a précédé le financement CNSA. C'est **une émission mensuelle** diffusée tous les 3^e lundis du mois de 18h à 19h et rediffusée tous les 4^e jeudis du mois de 7h à 8h **sur Fréquence Paris Plurielle** (106.3 FM), ainsi que **sur les web radio « Colifata France » et Sonic Protest Radio**. « Bruits de couloir » y raconte la vie de ces lieux liés à la souffrance psychique, les problématiques qui les traversent et donne la parole à d'autres publics dits « fragiles » pour partager ces interrogations à la première personne.

Les émissions sont construites **tout les jeudis après midi en atelier de 13h30 à 15h** avec une **dizaine de participants actifs**. Bruits de couloir c'est :

- **28 émissions d'une heure** entre septembre 2017 et février 2020
- **49 émissions de 15 minutes**, qui ont émis de façon quotidienne lors du confinement entre le 23 mars et le 30 juin 2020
- Une moyenne (chiffre de la radio FFP) de **300 auditeurs par émission**
- **505 spectateurs et participants différents lors des 14 enregistrements publics** réalisés entre 2017 et 2020 et **80 participants** de la Trame contactés lors des émissions quotidiennes pendant le confinement de mars à juin 2020.
- **18 dispositifs et structures sanitaires, médico-sociales, sociales et culturelles qui ont accueilli et/ou participé aux émissions** : EPS Ville Evrard, Clinique psychiatrique de La Borde, ESAT Marsoulan (Montreuil), communauté Emmaüs d'Erquy (Picardie), CATTP d'Asnières-sur-Seine, 7 GEM de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise (Montreuil, Bondy, Bobigny, Epinay, Saint Denis, Arnouville, Persan), L'abominable, Université Paris 13, GEM Micro-sillons (Toulouse), Collectif Encore Heureux (le Mans), festival Sonic Protest (Paris), Les Semaines de la folie ordinaire franciliennes.
- **Une formation** : « Bruits de Couloir » est aussi l'occasion de pouvoir se former collectivement aux techniques du son et à l'écoute. Un participant de la Trame accompagne depuis septembre 2019 un intervenant dans un autre projet radio, à l'ESAT Marsoulan, puisque les usagers ont manifesté leur désir d'avoir une émission de radio propre depuis notre collaboration fin 2018/début 2019.

b) Les rencontres collectives (événements, interventions et formations)

Les Paysages de la Folie sont des événements publics, ouvert à tous, organisés autour de thématiques en lien avec les questions de santé mentale en partenariat avec la librairie Folies d'encre et le cinéma l'Écran de Saint-Denis. En 2018 et 2019, **5 rencontres publiques ont été organisées**, autour des questions de santé mentale liées à l'exil, de la socio-thérapie, des ateliers dans les dispositifs soignants, de l'analyse et de la pédagogie institutionnelle. Ces événements ont

rassemblé au total **7 intervenants et 450 spectateurs et participants dont 70 usagers des services de santé mentale.**

Les interventions. Au total **13 interventions** différentes auront mobilisé **les professionnels** accompagnés de **17 participants de la Trame**. Moment d'expression, de partage d'expérience et de transmission des savoirs des usagers, ces interventions participent activement de l'inclusion et de la démocratie sanitaire. Elles permettent aux professionnels des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux de mieux prendre en compte les savoirs expérientiels des personnes concernées par la souffrance psychique. Les participants de la Trame ont été ainsi sollicité pour intervenir lors de ces deux années entre autres par le **CCOMS, l'Université Paris 13, CAP'Droits** (Démarches scientifiques et citoyenne autour du handicap), **le pôle psychiatrique Paris Centre** ou encore lors des **séminaires à la Maison des Sciences de l'Homme**.

*Sont inscrites en rouge dans les tableaux suivants les interventions réalisées avec des usagers.
La présence d'une étoile* signale que l'intervention a donné lieu à une gratification financière.*

INTERVENTIONS

<i>Avril 2018</i>	Participation aux journées FIAC (Fédération Interassociations Culturelles) / <i>Angers</i>
<i>Octobre 2018</i>	<i>Intervention pour le syndicat SUD Santé / Bobigny*</i>
<i>Novembre 2018</i>	Présentation de la Trame aux journées de travail « Le Beau Mariage » / <i>Le Mans</i>
<i>Janvier 2019</i>	Présentation au séminaire « Psychiatrie dans la ville » au Centre Hospitalier / <i>EPS Gonesse</i>
<i>Mars 2019</i>	<i>Présentation au séminaire du Centre Hospitalier / EPS Paris Centre</i>
<i>Mai 2019</i>	Présentation de la Trame aux journées « Politiques du Soins, Psychiatrie et Alternative » (Café associatif La Dérive) / <i>Nantes</i>
<i>Janvier 2020</i>	<i>Présentation des GEM et de la Trame au séminaire « Les acteurs en santé mentale » / EPS Roget Prévot, Asnières-sur-Seine</i>

PARTICIPATIONS A LA RECHERCHE

<i>Mars 2018</i>	<i>Séminaire de Bernard Stiegler / MSH Aubervilliers</i>
<i>Juin 2018</i>	<i>Colloque « Travail et Subalternités » / UTRPP Paris 13, MSH Aubervilliers</i>
<i>Mars 2019</i>	<i>Colloque sur le Travail Inestimable / UTRPP Paris 13, MSH Aubervilliers</i>
<i>Septembre 2019</i>	<i>Journée d'étude du CCOMS / Saint-Denis*</i>
<i>Février 2020</i>	<i>Journée groupe de travail CAP'DROITS / Paris*</i>

Les formations. **5 organismes de formation** ont sollicité les professionnels et les participants de la Trame durant ces deux années : **Emmaüs France, l'Université Paris 13, l'IRTS de Montrouge, l'ETSUP de Paris et le dispositif Inser'Eco 93**. Cela correspond au total à **8 temps de formation** ayant mobilisé **9 participants différents** autour des thèmes suivants : présentation et initiation à la prise en charge des troubles psychiques, histoire et actualité des services de santé mentale et actualité des groupes d'entraide mutuelle.

Mai 2018	Présentation des GEM et de la Trame à l'IRTS / Neuilly sur Marne*
Juin 2018	Animation de 3 journées de formation « Comment accueillir la souffrance psychique ? » pour Emmaüs France / Paris
Septembre 2018	Présentation des GEM et de la Trame à l'IRTS / Montrouge*
Avril 2019	Animation de 3 journées de formation « Comment accueillir la souffrance psychique ? » pour Emmaüs France / Paris
Octobre 2019	Histoire et actualité des services de santé mentale à l'ETSUP / Paris*
Novembre 2019	Histoire de la psychiatrie à l'ETSUP / Paris*
Janvier 2020	Présentation des GEM et de la Trame au D.U de Réhabilitation PsychoSociale / EPS Ville Evrard et Université Paris 13, Bobigny*
Février 2020	Présentation et initiation à la prise en charge des troubles psychiques / InserEco 93*
Janvier 2020	Accueil à la Trame de 11 stagiaires du DIU « Santé mentale dans la communauté » / La Trame, Saint-Denis

c) La participation aux instances de démocratie sanitaire

La participation aux instances de démocratie sanitaire reste l'un des principaux enjeux de cet axe. La Trame invite à une participation active des usagers dans son organisation interne comme dans les liens et les projets co-construits avec les instances municipales (CLSM), départementales (MDPH, schéma autonomie et inclusion) ou régionales (ARS, PTSM). **13 usagers** de la Trame sont intervenus dans le cadre de séminaires et de journées, organisés par **le PTSM, les CLSM du territoire, l'ARS Ile de France** (Feuille de route santé mentale et psychiatrie), **le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis** (séminaire dans le cadre de la RAPT, des séminaires MDPH, Handiforum), **les Ateliers Santé ville et Profession banlieue**.⁹

Janvier 2018	Présentation de la Trame à la MDPH / Bobigny*
Mars 2018	Présentation au séminaire de présentation de la RAPT / Bobigny*
Mai 2018	Journée Profession Banlieue « Santé Mentale aux intersections » avec CLSM / Saint Denis
Mars 2019	Présentation de la Trame à la journée d'ouverture du PTSM 93 / Bobigny
Mai 2019	Présentation de la Trame au séminaire des Ateliers Santé Ville / Paris*
printemps 2019	Animation de 3 séances de travail pour le groupe « inclusion » du PTSM 93 / Bobigny, Montreuil*
Printemps 2019	Séances de conception du schéma « Autonomie et Inclusion » du Conseil Départemental / Bobigny
Juin 2019	Participation aux groupes de travail « organigramme » CLSM d'Epinay Pierrefitte / Saint Denis
Novembre 2019	Animation d'un stand et interview radio / Handi-Forum (CD 93)*

⁹ Les interventions des participants aux Ateliers Santé ville, Profession banlieue et au Pôle psychiatrique de Paris Centre ont donné lieu à deux publications : l'article « Christophe, un gemeur qui trame » paru dans Michel JOUBERT (dir.), Pilar ARCELLA-GIRAUX, Stéphane JUNG et Maria MELCHIOR (coord.), *La santé mentale aux intersections*, Profession Banlieue, 2020 et le compte-rendu d'enquête « La Trame, littérature en santé » disponible à cette adresse : promosanté-idf.fr/.

<i>Novembre 2019</i>	<i>Présentation de la Trame à l'Assemblée Plénière du CLSM d'Epinay Pierrefitte / Epinay-sur-Seine</i>
<i>Décembre 2019</i>	<i>Présentation de la Trame à la journée de présentation de la Feuille de Route en Psychiatrie et Santé Mentale / ARS, Paris*</i>

Dans l'organisation interne de la Trame, les usagers participent activement à la **réunion hebdomadaire de la Trame** qui organise la vie quotidienne du dispositif (caisse de solidarité, enquête autour de la pair-aidance, mise en place et retour sur les permanences, discussion autour des systèmes de gratifications, des projets de CCDI, organisation des séjours, etc.). Au total **72 personnes différentes ont participé à ces réunions hebdomadaires**, principale instance démocratique de la Trame.

Egalement, parmi les participants de la Trame, deux usagers sont invités à prendre part aux réunions mensuelles de l'équipe projet.

d) L'accompagnement à la pair-aidance

La Trame associe des pairs-aidants à la mise en œuvre de ses activités. Cette mise en œuvre pratique s'articule avec une analyse des effets de systèmes de gratification sur les interventions et les permanences d'accueil. L'animation d'un groupe de travail sur ce sujet¹⁰, réunissant professionnels et participants de la Trame, s'accompagne de rencontres lors de journées d'étude ou de colloques avec les services et structures qui témoignent d'expériences de pair-aidance bénévole ou salariée.

<i>Mars 2018</i>	<i>Visite à l'association GAIA / Paris *(enquête CCDI)</i>
<i>Mars 2018</i>	<i>Forum Rétablissement et pair-aidance / Cité des Sciences, Paris**</i>
<i>Septembre 2018</i>	<i>Rencontre avec des participants du COFOR / Marseille</i>
<i>Printemps été 2018</i>	<i>Visites à la communauté Emmaüs / Erquy, Picardie *</i>
<i>Janvier 2019</i>	<i>Visite à la Clinique de la Borde / Cour Cheverny, Loir et Cher*</i>
<i>Avril 2019</i>	<i>Voyage à l'Autre Lieu et Pian'ocktail / Bruxelles *</i>
<i>Avril 2019</i>	<i>Rencontre avec le CCOMS et le Psycom / Lille, Paris*</i>
<i>Avril 2019</i>	<i>Rencontre avec le CEAPSY / Paris</i>
<i>Mai 2019</i>	<i>Colloque FNAPSY « De l'entraide à la pair-aidance » / Paris</i>
<i>14 mai 2019</i>	<i>Rencontre avec les professionnels de l'hôpital Marmottan / Paris</i>
<i>Février 2020</i>	<i>Rencontre à la Trame avec l'association Carton Plein / Paris * (enquête CDDI)</i>
<i>Février 2020</i>	<i>Visite au CHRS et à la Ferme urbaine ATOLL 75 / Paris (enquête CDDI)</i>
<i>Mars 2020</i>	<i>Participation au Festival Sonic Protest*</i>

¹⁰ En 2017, un groupe de travail mené par les professionnels de la Trame et les pairs-aidants associés au projet s'est organisé autour de 12 séances de travail. Les principaux axes de recherche portaient sur les différentes formes de gratification financière et statutaires (bénévolat ou salariat) dont pouvaient bénéficier les pairs-aidants et les contraintes respectives liées à ces statuts. La question des différentes formes de gratification est directement liée au type d'activité pouvant bénéficier d'une gratification financière. Ce groupe de travail a permis d'envisager une participation la plus collective et la plus égalitaire possible pour les personnes désireuses de s'associer au projet.

De 2019 à 2020, il a été décidé en accord avec les participants aux réunions hebdomadaires, le COPIL et l'équipe projet de mettre en place un système de gratification (10 euros de l'heure) pour le travail de permanence et pour les différentes interventions lors desquelles la Trame est sollicitée. Au total, **23 personnes différentes ont effectué des permanences et 17 personnes ont effectué des interventions publiques.**¹¹

C) analyser l'efficacité et la pertinence du fonctionnement de la Trame

1) Efficacité du fonctionnement

- *Délais de prise en charge et d'attente des personnes*

Les délais de prise en charge et d'attente sont régulés par l'articulation des permanences avec des temps de travail sur rendez-vous. En moyenne le **délai d'attente** pour être reçu par un professionnel de la Trame est **d'une semaine**.

- *Taux de re-sollicitation de la Trame par les cas complexes pris en charge*

Sur les 162 usagers qui sollicitent les services de la Trame, 42 d'entre eux relèvent ou ont relevé de ce que l'on nomme des situations complexes. Contrairement à des demandes d'aide ponctuelle, localisées, pouvant se résoudre en un nombre limité de rendez-vous, les situations complexes demandent un travail au long cours et nécessitent de renouer les liens avec les dispositifs sanitaires, médico-sociaux ou sociaux.

Au sein de ce public, il existe deux types de personnes :

- **les personnes hors de toute prise en charge sanitaire, sociale ou médico-sociale.** Elles ne sont ni suivies, ni accompagnées par aucun professionnel, souvent sans titre de séjour.
- **les personnes en rupture de prise en charge,** sanitaire, sociale ou médico-sociale. Elles sont souvent en rupture de lien avec ces services et ne connaissent pas encore l'ensemble des dispositifs auxquels elles peuvent avoir accès, malgré le fait qu'elles aient une reconnaissance de handicap de la part de la MDPH.

L'accompagnement de ces situations complexes ne peut pas aboutir sans un dispositif qui propose un accompagnement sinon quotidien, du moins hebdomadaire ou bimensuelle. Ces mêmes personnes amènent la Trame à faire face à des situations d'urgence et de crise (personnes se retrouvant en crise à la rue, sans logement ni entourage pouvant les accueillir). Ainsi, sur les 42 personnes accompagnées entre 2018 et 2020, nous recensons :

- 23 personnes pour lesquelles un relais a été trouvé (55%). Au sein de cette catégorie, 15 personnes donnent lieu à une veille de la part des professionnels de la Trame (entretiens téléphoniques réguliers, aides ponctuelles), soit 65% des personnes pour lesquelles un relais a été trouvé.

¹¹ À noter qu'un noyau composé de 28 participants de la Trame participe activement, quotidiennement ou de façon hebdomadaire aux instances de gouvernance et de décision, à la radio, aux enquêtes, aux permanences et aux interventions de la Trame.

- 17 personnes dont l'accompagnement est encore en cours (40%).
- 2 personnes perdues de vue (5%).

Nous estimons donc le taux de re-sollicitation de la plateforme dans le cadre des accompagnements des cas complexes à 76%. Ce taux est calculé selon le nombre de personnes dont l'accompagnement est encore en cours, ajouté au nombre de personnes pour qui une veille est proposée. Ce fort pourcentage peut s'expliquer par des facteurs internes à la Trame, à savoir l'importance du travail de coordination entre partenaires : une orientation vers un service relais plus adapté aux besoins de la personne ne constitue pas nécessairement une rupture relationnelle. C'est d'ailleurs bien souvent en rassurant le partenaire sur cette question qu'une orientation est possible. Aussi, le service proposé par la Trame (permanences sans rendez-vous, accueil inconditionnel) permet aux usagers de solliciter à l'envi les professionnels de la Trame, et ce même si un accompagnement est terminé : les ruptures de prise en charge sont donc rares.

Par ailleurs, l'importance de ce taux s'explique aussi par des facteurs externes défavorables :

- l'absence de places dans les services adaptés
- l'absence de services adaptés aux besoins et à la singularité des personnes accueillies par la Trame
- la situation sociale spécifique des personnes accompagnées par la Trame (nombre de personnes en situations irrégulière sur le territoire,...)
- l'engorgement des services de droit commun.

Du fait de son organisation, pensée autour de la convivialité de l'accueil et de la participation des personnes au fonctionnement du dispositif, de nombreux usagers reviennent pour participer aux différentes activités de la Trame (réunions, permanences, temps collectifs, ateliers, etc.). Sur les **162 usagers** actuels qui constituent la file active de la Trame et ayant la possibilité de la re-solliciter pour des demandes d'aide ponctuelles :

- **26 usagers participent activement de ses activités** et sollicitent régulièrement les permanents pour des accompagnements ponctuels.
- **39 usagers l'ont sollicitée à plusieurs reprises** (plus de 5 fois) pour des questions et problèmes divers.
- **97 usagers** sont entrés en relation avec la Trame pour un questionnement ou pour régler un problème spécifique sans re-solliciter le dispositif par la suite.

Concernant les proches, aidants, familles, professionnels et tissu associatif local (**92 personnes¹²**), les sollicitations sont ponctuelles et se limitent à une demande spécifique sans générer particulièrement de participation au fonctionnement du dispositif, hormis lorsque cette sollicitation donne lieu à un partenariat actif.

¹² cf tableau « typologie des publics bénéficiaires : public global » page 13

- *Nombre de structures connaissant la Trame*

45 structures ou dispositifs des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire connaissent et peuvent aujourd'hui solliciter et orienter vers la Trame :

Tableau des partenaires techniques opérationnels

Sanitaire	Médico-social	Social	Centres de ressource	Dispositifs de coordination
- EPS Ville Evrard - Les secteurs G01, G02, G03, G04 de l'EPS Ville Evrard - Urgences de l'hôpital Delafontaine - Équipe Mobile Psychiatrie Précarité <i>Estim'93</i> - CAARUD (Saint-Denis) - Clinique de La Borde (Cour-Cheverny)	- GEM du territoire - SAVS Les 3 Rivières (Stains) - MAS La Maison du Pommier Pourpre (Saint-Denis) - SAMSAH de l'Oranger (le Bourget) - ESAT Marsoulan (Montreuil)	- UNAFAM 93 - Emmaüs France - CCAS et Maison de la Solidarité de Saint-Denis - Centre Social coopératif le 110 (Saint Denis) - Centre socio-culturel Nelson Mandela (Epinay-sur-Seine) - CAF de Saint Denis - Plateforme Logement Santé Mentale de Plaine Commune Habitat (bailleurs sociaux) - SIAO 93 - Pôle Emploi 93 - Cap Emploi 93 - Inser'éco 93	- Psycom (Paris) - CEPASY Île-de-France (Centre Ressource Troubles Psychiques) - CCOMS (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale)	- CLSM de Saint-Denis - CLSM d'Epinay et Pierrefitte - CLSM de Saint-Ouen - CLSM Est Val d'Oise - MAIA 93 Nord - PTSM 93 - CPT 93 - Plateforme Est Ensemble / Bol d'Air

Ces partenariats ont été rendus possibles par les liens qui unissent la Trame, les GEM et les CLSM du territoire, par la mobilisation et la coordination de nombreuses structures autour des situations individuelles et enfin par la co-animation de projets collectifs.

- *Actes et actions*

Au total, sur l'ensemble des dimensions du projet, **985 actions** ont été réalisées par les professionnels de la Trame. En moyenne, nous estimons qu'une action totalise 5 actes différents (mail, entretien téléphonique, recherche internet, transport, rédaction de rapport, coordination partenariale, etc.), pour un total de **4130 actes**.

Sont prises en compte ici uniquement les actions effectuées par les professionnels de la Trame, et non par les participants de la Trame dans le cadre des permanences.

2) Efficience du projet

- *Nombre de situations/cas complexes non pris en charge*

Aucun usager ayant sollicité les services de la Trame n'a eu de refus de la part de la plateforme. En effet, les raisons habituelles de refus de prise en charge liées soit à la situation de la personne bénéficiaire (géographie ou domiciliation différente du territoire d'intervention, absence de notification MDPH ou de papiers officiels) soit à la spécificité de la demande (accès au soin, accès aux droits, visite à domicile, liens avec les structures fréquentées, accès à la vie sociale et culturelle, accès à la citoyenneté, etc.) ne peuvent être invoquées du fait de l'inconditionnalité de l'accueil et de la polyvalence des services proposés.

- *Nombre d'accueils lors des permanences*

Depuis l'ouverture du lieu en avril 2019, **192 permanences sans rendez-vous** de 3 à 5 heures ont été effectuées. On observe aujourd'hui une augmentation constante des demandes que ce soit sur la fréquentation des permanences sans rendez vous (13 passages en moyenne par jour) ou sur l'augmentation des demandes de rendez-vous.

- *Nombre d'actions de formation, de sensibilisation et de communication*

cf AXE 7 « Empowerment, participation, inclusion et démocratie sanitaire » (pp. 23 à 26)

3) Impacts de la plateforme

- *Enquête sur l'utilité de la Trame auprès des partenaires*

Les partenaires de la Trame ont fait retour sur les différentes missions de celle-ci. *Le document complet est en annexe n°5.*

Les enquêtes sur l'utilité de la Trame a été envoyée aux partenaires techniques avec qui la Trame collabore régulièrement sur le terrain (SIAO 93, OPH Plaine Commune Habitat), aux bénéficiaires des interventions et formations auprès de professionnels ou d'étudiants (DIU « Santé mentale dans la communauté » du CCOMS, Inser'éco 93), aux acteurs bénéficiaires des actions culturelles de la Trame (Cinéma *L'Écran*, ESAT Marsoulan, Association Sonic Protest) et aux partenaires institutionnels (DD ARS, Conseil départemental).

Voici une synthèse de cette enquête auprès des partenaires.

Sur les partenariats techniques

Les coopérations régulières entre les services concernés et la Trame ont permis une orientation cohérente pour les personnes accompagnées, tout en rassurant les structures (structures d'hébergement par exemple) sur la possibilité de travailler en lien une fois l'orientation effectuée.

Trop de personnes en souffrance psychique demeurent éloignées des services qui pourraient leur apporter un soutien (particulièrement sur les questions de l'hébergement), et une structure comme la Trame permet de pallier cela. Pour Elise Longé (ancienne référente santé au SIAO 93), la Trame constitue « un lieu d'accueil de proximité [qui] représente un point d'appui très important pour créer des liens de confiance dans le quotidien et permettre d'être accompagné dans des démarches difficiles à faire seul », d'autant plus au sein du « parcours du combattant » que peut bien souvent constituer le circuit d'obtention d'un hébergement. La Trame est appréciée pour son rôle « d'appui, d'accompagnateur, de conseiller, de facilitateur en attendant les prises en charges des différents partenaires institutionnels et médicaux-sanitaire ».

Sur le volet accompagnement, la Trame est saluée pour sa réactivité et son adaptabilité aux besoins des personnes. Elle permet à la fois d'éviter des ruptures de prise en charge et de toucher un public éloigné des structures pouvant les accompagner. Le dispositif vient également combler un besoin de mise en cohérence des différentes actions sur le territoire, créant un véritable parcours de soins, dans l'environnement de vie du patient, ce qui a « un incontournable effet thérapeutique de par sa nature, bien au-delà des actions techniques recensées d'accueil, orientation, accompagnement et soutien ».

Sur la place transversale de la Trame

Ces partenaires témoignent d'un souci de transparence, de collaboration et de mise en lien, dans l'intérêt des personnes accompagnées. « L'équipe occupe une juste place, cohérente, sans en déborder, en collaboration active avec les différents partenaires qui gravitent autour des usagers, permettant un maillage institutionnel soutenant et contenant au plus proche de ceux-ci. »

Le témoignage de Jonathan Sibold, psychologue à l'ESAT « Marsoulan » de Montreuil montre la transversalité des missions de la Trame. « Le contact a été établi [autour d'une émission de radio] par l'intermédiaire d'une personne qui à l'époque était à la fois « travailleur en ESAT » et « gemmeur » à Saint-Denis. [...] Depuis, de nombreuses personnes travaillant à l'ESAT ont souhaité connaître la Trame parce qu'en dehors d'une activité professionnelle, peu d'entre elles ont l'occasion de rencontrer des interlocuteurs pour les accompagner ou les orienter à partir de leurs projets hors institution comme la recherche d'un logement, l'inscription dans une auto-école, la rencontre avec un GEM. ; à la croisée des chemins, la Trame a chaque fois été présente. »

Sur les formations effectuées par la Trame

Elles ont constitué des moments d'échange, d'information, et d'outillage sur les problématiques rencontrées concernant l'accompagnement et le soutien à apporter aux personnes en souffrance psychique. Le temps d'échange proposé par la Trame permet d'identifier ces relais institutionnels comme associatifs sur le territoire, importants aussi pour les professionnels non-spécialisés en santé mentale.

Sur les événements publics

Ils ont été l'occasion de partenariats croisés entre différents acteurs culturels du territoire, ouverture qui a permis un brassage des publics (cinéphiles, lecteurs, professionnels de la santé et non professionnels, cinéastes et écrivains, patients et soignants...). Ce brassage permet de changer les représentations autour de la souffrance psychique. L'ancienne directrice du cinéma *L'Écran* de Saint-

Denis, ainsi que l'association organisatrice du festival « Sonic Protest » lors duquel la Trame a participé à une table ronde insistent tous deux sur ce point.

Sur la place des usagers

La place des usagers au sein du dispositif est particulièrement appréciée. Leur expérience permet de faire évoluer les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes handicapées.

Sur les limites de la Trame

- 1) Un risque de « substitution » de la Trame aux missions des services de droit commun qui mènerait à un engorgement du service par les usagers. Ce risque de substitution peut s'expliquer par deux raisons principales :
- 2) L'éparpillement du service sur de nombreuses missions qui diluerait la compétence première d'accueil et d'accompagnement de La Trame.
- 3) La pérennisation du financement, qui oblige à trouver un cadre cohérent et adéquat, la Trame n'étant pas une structure médico-sociale au sens strict.
- 4) La taille du territoire d'intervention doit être cohérente et limitée afin de permettre de garder une certaine proximité avec la dimension communautaire dans le bassin de vie des usagers.

Outre l'engorgement des services et le manque de relais possible sur le territoire, deux autres difficultés, inhérentes aux missions que s'est donnée la Trame ont été mise en avant, à savoir la nécessité d'une connaissance fine du territoire et de ses acteurs et une mise à jour constante du réseau (dans un contexte où le *turnover* est important), ainsi qu'une haute capacité d'adaptabilité de l'équipe de la Trame à la pluralité d'interlocuteurs dont elle dispose et avec qui elle doit travailler en bonne intelligence. Par ailleurs, la visibilité sur le territoire, notamment auprès des acteurs, nécessite une bonne compréhension par ceux-ci du rôle et de la place du dispositif.

- Retour des participants

Les participants de la Trame ont fait retour sur les différentes missions de celle-ci. Voici quelques citations extraites de cet échange. *Le document complet est en annexe n°6.*

Info, orientation, accompagnement

P : La Trame me sert pour me filer des coups de main pour les papiers, le déménagement (je voudrais mettre des planches et des rideaux !)

M : La Trame, j'y trouve une petite place. Je suis plus ou moins à l'aise à la Trame, car j'aimerais plus de calme à des moments de la journée, pour y travailler plus agréablement. Ce qui me donne envie de venir à la Trame, c'est ceux qui m'accueillent, mes amies, les éducateurs, tout l'affectif me plaît, c'est un très bon lieu.

C : Je viens pour voir du monde et pour l'ambiance.

S : Moi j'ai connu la Trame, dans un café, par quelqu'un qui connaissait, par le bouche à oreille. Et j'avais des besoins, et aussi, j'avais envie d'aider d'autres gens.

S : Pour moi la Trame motive les gens, la Trame aide à prendre du courage, on peut être aidé, on peut aider.

N : Pour moi, c'est un tremplin pour se relancer dans sa propre vie. J'ai vu pas mal d'associations, ici il y a une manière d'aider les gens différente. On se sent à l'aise.

S : Se rapprocher de ses droits, ça peut prendre beaucoup de temps, ça améliore la qualité de la vie. Je garde l'espoir, car je peux conseiller les gens, les aider, mais c'est rassurant car ici on peut aider concrètement quelqu'un sur ses problèmes de santé, de travail, de logement, ses problèmes administratif, ... Dans d'autres structures, on va avoir un mois, deux mois d'attente avant un rendez-vous. On prend courage pour essayer de s'en sortir, on voit l'avenir s'ouvrir avec un papier, un droit ouvert, un logement.

S : Certaines structures sélectionnent un public, mais pas un autre. Ici l'accueil est ouvert.

C : Certains arrivent avec un problème, et ici on les emmène d'un point A à un point B et après c'est bon, ils ont pas forcément besoin de revenir.

N : Maintenant les professionnels sont très pris, et j'ai l'impression qu'ils passent beaucoup de temps avec les mêmes personnes, ils sont moins disponibles.

N : Moi ça m'évite la solitude des 7m2 dans un CHRS.

S : Quand tu appelles les autorités et les administrations, je préfère que ce soit les gens de la Trame qui appellent, parce qu'ils ne vont pas avoir la même réponse. Pour moi, la Trame joue le rôle de l'assistante sociale, pour ouvrir les portes. Quand la Trame appelle, ton dossier pèse plus lourd, et du coup t'es écouté par les autorités. Ça aide à la patience, tu laisses faire. Avec le système de la Trame, par exemple ils appellent du fixe de la Trame, ça oblige à reconnaître.

Engagement et participation au sein de la Trame

P : La Trame... je participe aux réunions, à la radio (j'ai mis l'émission de radio « Bruits de couloir » en relation avec l'ESAT où je travaillais), j'ai fait des interventions avec les gens de la MDPH à Bobigny. On a présenté la Trame au Forum Handicap, à l'hôpital de jour de l'Adamant (Paris 13).

C : Moi j'ai fait une intervention dans un centre de formation pour les étudiants, pour l'ARS, avec le CLSM d'Epinay.

C : En ce qui concerne le processus de décision de la Trame, nous faisons des réunions hebdomadaires.

N : Sur les décisions, on ne participe pas à tout.

C : C'est un manque, on ne participe pas assez à la décision. Sur la caisse de solidarité par exemple ou d'autres sujets.

P : On peut donner un avis mais qui est consultatif, pas décisionnaire.

S : Moi j'ai l'impression de participer aux décisions, on me demande mon avis et je le donne, peut être que l'on va l'écouter, peut être pas, mais je peux donner mon avis.

K : La vie du lieu m'intéresse, je peux m'exprimer, c'est la liberté d'expression, je pense que ça a des effets sur des décisions. .

C : La charte par exemple a été une décision collective, mais c'est pas assez. Il faudrait que les professionnels fassent plus de comptes-rendus, associent plus les participants à l'évolution du projet.

N : Je pense que c'est important, le fait de faire des permanences, ça m'a mis en confiance, pour quelqu'un de timide. S'il n'y avait pas eu toutes ces propositions, je pense que je serais encore réservé. La première fois que j'ai fait une permanence, j'étais un peu intimidé j'avais l'impression de ne pas maîtriser les problèmes des uns et des autres. Mais ça m'a aidé à être plus à l'aise dans d'autres associations.

S : Quand tu découvres les problèmes et les difficultés de chacun, tu te sens plus présent. Essayer de cibler des difficultés, de résoudre les problèmes. Quand on arrive à aider les gens, on se sent plus solide et plus confiant, ça donne envie d'aller de l'avant.

C : Ma participation a commencé avec les groupes de réflexions autour de la question du travail des pair-aidant. Le plus important, c'est que les professionnels prennent en compte notre parole.

Partie 4 – Bilan critique du projet

4.1 Conformité des résultats avec les objectifs

Tout au long de son évolution, la Trame a porté 3 missions principales.

1) L'accueil inconditionnel, information et orientation

- Cette première mission a toujours constitué une part importante du travail des professionnels. Elle s'est accentuée très fortement à partir de l'installation **dans le local de la Trame au 6 rue du 4 septembre à Saint Denis (février 2019)**. Dès lors, la Trame a mis en place 2 puis 3 permanences d'accueil et d'orientation sans rendez-vous dans son local. Ces **permanences** ont été ouvertes de façon inconditionnelle. Recevant au départ principalement des usagers orientés par les Groupes d'Entraide Mutuelle de Saint-Denis et d'Epinay sur Seine, le public accueilli et orienté par la Trame s'est étoffé et diversifié à partir de l'ouverture de ces permanences.

- En parallèle de ces permanences, cette première mission a continué de s'effectuer par le contact avec les GEM et l'inscription croissante de la Trame sur le territoire. Les professionnels de la Trame ont en effet continué à produire des **orientations en dehors des permanences**, notamment par téléphone ou lors de déplacements.

- Par le développement de l'activité des pairs-aidants de la Trame, celle-ci est devenu un **espace ressource** pour des savoirs expérientiels. Elle s'est munie d'un bagage important de **documentation** disponible sur place.

- La **dimension partenariale importante** de la plateforme et l'attention particulière portée au **travail en réseau** ont fluidifié et amélioré ces orientations, selon les principes de coresponsabilité, de subsidiarité et de transversalité entre partenaires. Les nombreuses rencontres avec les partenaires ont facilité les relais entre les personnes accueillies par la Trame et d'autres structures. Plus les professionnels de la Trame ont eu l'occasion de rencontrer physiquement les partenaires à différentes occasions, plus l'orientation a gagné en efficacité, et ce quel que soit le champ visé, sanitaire, médico-social ou social (SIAO 93, CCAS, ESAT, Hôpital de jour, CAF,...).

Rencontres partenariales liées à la mission 1

<i>Septembre 2017</i>	Rencontre avec le SAVS des 3 Rivières / Stains
<i>Janvier 2018</i>	Rencontre partenariale avec GEM du territoire
<i>Mars 2018</i>	Rencontre partenariale avec les Secteur GO1 et GO3 de l'EPS Ville Evrard
<i>Printemps / été 2018</i>	Visites à la communauté Emmaus / Erquy, Picardie
<i>Avril 2018</i>	Participation au groupe « cafetaria » de l'EPS Ville Evrard / Neuilly sur Marne
<i>Janvier 2019</i>	Visite à la Clinique de la Borde avec le journal / Cour Cheverny, Loir et Cher
<i>Avril 2019</i>	Rencontre avec le CCOMS et le Psycom / Lille, Paris
<i>Avril 2019</i>	Rencontre avec l'ESAT Pleyel / Saint Denis
<i>Avril 2019</i>	Rencontre avec le CEAPSY / Paris
<i>Mai 2019</i>	Visite à l'hôpital Marmottan / Paris
<i>mai 2019</i>	Visite au COMEDE / Kremlin Bicêtre
<i>Juin 2020</i>	Rencontre CAARUD / Saint Denis
<i>Septembre 2019</i>	Rencontre avec la référente santé du SIAO 93 / Montreuil
<i>Septembre 2019</i>	Rencontre avec la plateforme santé mentale de PCH / Saint Denis
<i>octobre 2019</i>	Visite à l'équipe psy de la maternité de Delafontaine / Saint Denis
<i>novembre 2019</i>	Visite à l'ESAT Vivre Autrement / Saint Denis
<i>Janvier 2020</i>	Rencontre partenariale avec le secteur G03 / EPS Ville Evrard, Saint Denis
<i>Février 2020</i>	Visite au CHRS et à la Ferme urbaine Attol 75 / Paris
<i>Septembre 2020</i>	Rencontre partenariale avec le Secteur GO2 de l'EPS Ville Evrard

- Le travail d'information et d'orientation suppose une **conception nécessairement élargie du territoire** préalablement défini « Nord Ouest 93 », par souci de poursuivre l'accueil inconditionnel. En effet, plusieurs bénéficiaires de la Trame circulent sur ce territoire sans y être domiciliés (l'Est du 95, par exemple, est particulièrement relié au Nord Ouest du 93), ce qui explique leur venue à la Trame mais qui nécessite une conception souple du territoire que recouvrent les services de la Trame.

2) L'accompagnement des cas les plus complexes vers les services adaptés

La Trame a produit **42 accompagnements** de cas complexes dans les situations de ruptures de prise en charge ou bien en cas d'absence d'accompagnement, ce qui correspond actuellement à 0,7 ETP du travail de l'équipe.

L'accompagnement des situations complexes a été produit majoritairement par les professionnels de la Trame, il repose sur la valorisation **et le renforcement de la dynamique de soutien** par les pairs et est toujours réalisé en **co-construction avec les usagers**. Ces accompagnements ont été produits par les professionnels de la Trame en dehors des temps de permanences : lors de rendez-vous à la Trame, de visites à domicile ou encore de déplacements avec la personne usagère. Cette mission a nécessité une grande **mobilité** et une **souplesse** dans l'organisation du travail de la Trame. **Une même situation peut ainsi mobiliser plusieurs professionnels.**

La Trame a pu constater dans le cadre des accompagnements l'importance de faire participer les personnes accompagnées par les professionnels au volet « déstigmatisation, pair-aidance, formation », c'est-à-dire l'importance de **croiser les différentes missions** en permettant aux

personnes accompagnées de s'inscrire dans la dynamique de l'ensemble. **L'efficacité des accompagnements est souvent corrélée à la multiplicité des croisements entre les missions pour une même personne** (pour exemple, la rencontre partenariale avec la Communauté Emmaüs d'Erquy a permis de reloger une personne accompagnée par la Trame).

3) Formation, communication et déstigmatisation en direction du grand public.

Cette mission s'est fortement diversifiée et intensifiée au fil des trois années d'expérimentation, du fait de l'intensification des rencontres partenariales sur le territoire et de l'augmentation des sollicitations qui lui ont été faites.

Certaines rencontres avec les partenaires de terrain ont donné lieu à des événements de déstigmatisation qui n'avaient pas été pensé auparavant. Pour exemple, le partenariat avec le projet de maison des usagers à Ville Evrard a donné lieu à une émission de radio avec les usagers de la Cafétéria de l'hôpital. La rencontre avec la Communauté Emmaüs d'Erquy au sujet du travail et du statut OACAS des compagnons a donné lieu à un Paysage de la Folie autour de l'exil à Saint Denis, à un autre Paysage de la Folie autour de la psychothérapie institutionnelle à Erquy, ainsi qu'à une émission de radio à Erquy.

Les demandes de formation se sont diversifiées : dans le champ du social (IRTS, ETSUP, Inser'eco, Emmaüs), dans le champ du sanitaire (DU de réhabilitation psychosociale organisé par Ville Evrard). La rencontre partenariale avec Inser'eco a ouvert la possibilité de proposer des chantiers d'insertion aux personnes accompagnées par la Trame et a abouti en même temps une session de formation dispensée par la Trame autour des troubles psychiques à l'adresse des professionnels d'Inser'eco.

Les sessions de formation ont été effectuées avec une **participation croissante des usagers**, dans une logique de gratification au même titre que pour les permanences. La participation plurielle des usagers à ce type d'événements a pu mettre en évidence d'une part **l'importance du savoir expérientiel** des personnes accompagnées par la Trame dans l'efficacité de la formation, d'autre part l'importance pour les usagers de la Trame de **se former progressivement et à plusieurs** à cet exercice de témoignage en public.

Ces événements de déstigmatisation et de formation sont le résultat de la **mise en synergie des actions individuelles d'information et de gestion de cas et des actions collectives de déstigmatisation co-construites avec les usagers** (logique de pair-aidance), dans une visée d'inclusion citoyenne.

Les recrutements récents et le local à venir permettront de trouver un équilibre entre le nombre de situations rencontrées, les spécificités des demandes et la capacité d'accueil de l'équipe.

4.2 Difficultés et obstacles non anticipés

Difficultés structurelles rencontrées

Risque de saturation du dispositif d'accueil / Taille critique de la capacité d'accueil.

- ➔ L'activité de la Trame a été particulièrement dense, avec une **fréquentation soutenue**.
- ➔ Beaucoup de personnes accueillies lors des permanences reviennent par la suite. Rares sont les orientations pour lesquelles l'utilisateur n'a été reçu qu'une fois. Cela s'explique en partie par la pluralité des actions de la Trame dans lesquelles l'utilisateur peut choisir de s'engager, ainsi que par la modalité d'accueil et d'amicalité issues de la pratique des professionnels dans les GEM voisins.
- ➔ La **saturation continue des services publics de droit commun** sur le territoire complexifie parfois l'orientation et la prise de relai. Nous constatons un **retour des usagers à la Trame après un premier passage vers d'autres services**. Certaines situations complexes nécessitent un **accompagnement au long cours**. Les services de droit commun évoquent la nécessité d'un recours continu à la Trame compte tenu des spécificités du public en souffrance psychique. Cela peut rassurer ces structures, mais rend plus difficile la fin de prise en charge par la Trame. Les professionnels de la Trame accompagnent un petit nombre de personnes depuis leur propre prise de fonction, c'est-à-dire dès la recherche action.

Le public accueilli dans les permanences est plus diversifié que le public ciblé : une partie du public n'a pas de troubles psychiatriques ou psychologiques identifiés.

- ➔ Du fait de la modalité d'accueil inconditionnel, le public accueilli lors des permanences est un public très hétérogène. **La Trame entend la notion de souffrance psychique au sens large et interroge les conséquences psychiques de la précarité sociale**. Le public accompagné dans les situations complexes, lui, correspond au public ciblé au départ.
- ➔ La Trame permet aux personnes en souffrance sociale de s'identifier et de bénéficier des dispositifs spécialisés en santé mentale.

Difficulté à formaliser des outils partagés avec les partenaires du réseau

- ➔ La Trame n'a pas élaboré de protocoles/logigrammes d'intervention et d'outils partagés d'analyse. Le suivi des situations s'est effectué en concertation entre professionnels de la Trame sur la base de l'échange d'informations.
- ➔ La Trame a **contribué à la mise en place d'outils et de cartographies partagés élaborés par des partenaires adéquats** (CLSM, secteurs de psychiatrie,...). Elle a participé à la mise en place d'outils tels que les organigrammes, RESAD, plénières, ...

Difficulté à établir les critères, indicateurs et référentiels pour l'évaluation.

- ➔ La mise en place de l'évaluation s'est organisée sur la base de travaux de recherche de l'UTRPP Paris 13. Concernant l'évaluation qualitative, la trame a fait le choix de ne pas faire appel à un prestataire externe mais plutôt au laboratoire du CEPN (qui associe la dimension économique à la dimension gestionnaire) de l'université Paris 13. Le lien à l'UTRPP Paris 13 et le principe de recherche action permanente impliquent directement l'équipe de la Trame dans le processus de recherche.
- ➔ L'évaluation de la Trame ne s'est pas basée sur un Diagramme Logique d'Impacts Escomptés (DLIE) mais s'est concentrée sur le recueil de différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs. **Le caractère expérimental et singulier de la Trame a rendu difficile le codage systématique** de ses actions et vient expliquer la mise en place progressive de données quantitatives à ce sujet.
- ➔ La Trame a produit des **écrits et articles** qui permettent de rendre compte de son activité tout au long du projet (*voir annexe 4*) et a porté beaucoup d'attention à ce volet de recherche et d'évaluation qualitative.
- ➔ La collecte de données ne s'est pas effectuée de façon systématisée depuis 2017. La Trame a réajusté les indicateurs au fur et à mesure de l'avancée du projet. L'évaluation ne s'est pas produite tout au long du projet mais s'est **concentrée sur certaines périodes précises** (notamment à l'occasion des COPIL annuels), **pour s'intensifier en dernière phase du projet**. Enfin, la Trame **n'a pas pu se concentrer pendant 4 mois uniquement à l'évaluation** (période initialement prévue) **du fait de son activité continue jusqu'à ce jour**.

Obstacles à la représentation des usagers.

- ➔ La volonté d'associer systématiquement des usagers aux instances de démocratie sanitaire auxquelles la Trame est invitée a pu échouer face aux **exigences nominatives** (ne correspondant pas à la participation plurielle des usagers de la Trame) **et/ou d'agrément et de structuration en tant qu'association d'usagers**.

Difficultés techniques rencontrées

Structuration progressive de l'équipe de la Trame et réorganisation du travail

- ➔ Le projet initial a été pensé pour une équipe de 3 ETP dès septembre 2017. Nous avons fonctionné à 1,5 ETP, en sous-dimensionnement jusqu'à novembre 2018. Depuis novembre 2018, l'équipe est passée très progressivement de 1,5 ETP à 3,9 ETP.
- ➔ Du fait de l'histoire des liens entre le GEM de Saint Denis et la Trame, l'équipe a rencontré un problème de lisibilité (auprès des partenaires et du public accueilli) qui a nécessité de repenser la structuration de l'équipe et a provoqué le départ d'un professionnel du GEM pour être à temps plein à la Trame.
- ➔ La diversification des financements a impliqué un temps de travail administratif conséquent. Cette charge de travail a donné lieu à une fonction spécifique au sein de l'équipe, notamment en ce qui concerne **la recherche et le suivi des financements**, le travail de coordination avec notre association gestionnaire, mais elle reste importante pour chaque membre de l'équipe et a donné lieu en juin 2019 au recrutement de 0,2 ETP dédié à cette fonction.

Présence sur le territoire.

- ➔ La **présence régulière (hebdomadaire ou mensuelle) de la Trame dans d'autres infrastructures** (Centre Socio-culturel Nelson Mandela à Epinay-sur-Seine, Centre Social Coopératif le 110 à Saint Denis) au début de l'expérimentation a n'a pas été maintenue telle quelle sous la forme de permanences. L'activité de la Trame s'est concentrée dans son propre local depuis 2019.

Réorganisation des instances de gouvernance participative

- ➔ **L'instance d'assemblée mensuelle** ouverte aux participants et partenaires de la Trame a été arrêtée au profit d'une réunion hebdomadaire, au vu de la difficulté de maintenir ces deux instances en parallèle.

Groupe Observateur

- ➔ La Trame a réuni deux fois un groupe observateur hétérogène, qu'il s'agira de réunir plus souvent.

Conventions cadres à finaliser

- ➔ La Trame n'a pas encore finalisé l'ensemble des conventions souhaitées.
Conventions signées : La Trame a conventionné avec la municipalité de Saint-Denis, le SAVS des 3 Rivières (Stains), le Centre Social Coopératif le 110 (Saint Denis), l'association L'Abominable (La Courneuve).
Conventions en attente de signature : MDPH 93, MAS Pommier Pourpre, CEAPSY, EPS Ville Evrard, GEM de Saint Denis, GEM d'Epinay.

4.3 Justification en cas d'abandon de certaines parties du projet

Salarier des pairs-aidants

➔ La Trame a associé et gratifié 32 personnes différentes en tant que pairs-aidants pour différentes missions (permanences, interventions, prestations,..) mais **n'a pas de médiateur en santé pair diplômé**. Cela s'explique par le choix fait au lancement de la Plateforme de penser une participation collective des logiques d'entraide et de pair-aidance plutôt que de spécialiser l'un des participants ou de recruter un pair-aidant diplômé.

➔ L'enquête menée à ce sujet parallèlement à l'expérimentation des gratifications depuis 2017 a mené aujourd'hui à la décision de mettre en place des CDDU fin 2020/début 2021.

Mettre en place un comité des partenaires

➔ La Trame n'a pas mis en place le « **comité des partenaires** » initialement prévu. Cela s'explique du fait de la multiplicité des rencontres partenariales, organisées par la Trame selon le rythme de chaque structure, mais aussi de la **participation active de la Trame à d'autres assemblées de partenaires telles que les réunions et assemblées des CLSM du territoire**, qui remplissent déjà cette fonction.

➔ Le comité des partenaires de la Trame s'est donc effectué de façon diffuse sur des **temporalités et modalités différentes pour chaque partenaire**.

Partie 5 – Les suites à donner au projet

5.1 Essaimage envisagé

Ces dernières années, un ensemble de rapports parlementaires (rapport Laforcade¹³, rapport Wonner-Fiat¹⁴), ainsi que la mise en place de la feuille de route « Santé Mentale et Psychiatrie »¹⁵, et du dispositif « Une Réponse Accompagnée Pour Tous »¹⁶ attestent d'un changement de paradigme dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique – ayant une reconnaissance de handicap ou non – ainsi que de leurs aidants.

La désinstitutionnalisation ainsi que la mise en place progressive d'un modèle de soin et d'accompagnement dans la cité impliquent aujourd'hui de travailler les liens des personnes en souffrance psychique avec un territoire dans son ensemble - comprenant les dispositifs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, les familles, les amis, les élus, le logement, le travail, la vie associative et culturelle locale.

Les rapports Laforcade et Wonner-Fiat confirment cette direction et parlent désormais de « *parcours de soins* », de « *parcours de vie* » des personnes malades, de « *promouvoir leur citoyenneté* », tout en évitant les « ruptures de prises en charge » en renforçant la « collaboration des différents acteurs » concernés.

La feuille de route en « Santé Mentale et Psychiatrie » de 2018 définit parmi ses axes prioritaires de « *garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité* », et d'« *améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique* ».

Enfin le dispositif « Une Réponse Accompagnée Pour Tous » vient préciser un ensemble de besoins non couverts pour les personnes en situation de handicap.

¹³ Rapport relatif à la Santé Mentale, Michel Laforcade, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, octobre 2016 : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_rapport_laforcade_mission_sante_mentale_011016.pdf

¹⁴ Rapport d'information, Commission des Affaires Sociales, Rapporteuses Mmes Caroline Fiat et Martine Wonner, Septembre 2019 : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/l15b2249_rapport-information#

¹⁵ Feuille de route « Sante Mentale et Psychiatrie », Comité Stratégique de la Santé Mentale et de la Psychiatrie, Juin 2018 : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180628_-_dossier_de_presse_-_comite_strategie_sante_mentale.pdf

¹⁶ <https://www.ars.sante.fr/handicap-une-reponse-accompagnee-pour-tous>

Dans la continuité des structures promues par la loi de 2005¹⁷, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), les Services d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), la Maison des Personnes Handicapées (MDPH), et depuis l'émergence plus récente des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM), il est envisageable **d'imaginer la reproduction et l'essaimage d'un dispositif comme la Trame sur l'ensemble du territoire**, pour répondre aux recommandations nationales et donc à des besoins identifiés mais non-couverts. A savoir :

- Proposer une offre d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement temporaire pour les personnes en souffrance psychique n'ayant pas ou pas encore de reconnaissance de handicap ; pour les personnes ayant une reconnaissance de handicap, mais ne bénéficiant pas d'accompagnement social ou médico-social spécialisé ; ainsi que pour leurs aidants.
- Proposer une offre d'intervention, et de formation auprès du grand public et des professionnels non spécialisés en santé mentale, ainsi qu'une participation active aux différentes instances de démocratie sanitaire, dans une logique de déstigmatisation¹⁸, et de pair-aidance salariée et bénévole.

Il ressort enfin que les besoins identifiés par la Trame dans la recherche-action « Entre la ville et nous » (ruptures de prise en charge, manque d'accompagnement des personnes sans reconnaissance de handicap, nécessité d'orientation) sont aggravés par la très grande précarité du Nord-Ouest de la Seine Saint Denis. **Si les caractéristiques de ce territoire se trouvent être partagées par un ensemble de périphéries urbaines de la métropole, peut-être conviendrait-il de centrer l'essaimage de ce dispositif sur les zones urbaines sensibles (Z.U.S) définies par la cartographie des Politiques de la Ville¹⁹.**

Les axes 1 et 2 du dispositif (orientation et accompagnement des cas complexes) ont déjà fait l'objet d'une reproduction par l'association Bol d'Air sur le territoire d'Est Ensemble en Seine Saint-Denis – territoire présentant des problématiques similaires.

¹⁷ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000809647/>

¹⁸ Voir la fiche-action n°3 « Informer le grand public sur la santé mentale » de la Feuille de route « Santé Mentale et Psychiatrie ».

¹⁹ La « Politique de la Ville » consiste en un ensemble d'actions de l'Etat français visant à revaloriser certains quartiers urbains dits « sensibles » et à réduire les inégalités sociales entre territoires.

5.2 Conditions d'essaimage et de reproductibilité de l'expérimentation

L'ethnographie institutionnelle menée par Fabien Hildwein à la Trame entre 2018 et 2019 met en avant **un ensemble de spécificités propres au projet et au fonctionnement de cette plateforme**, permettant de problématiser les conditions d'essaimage et de reproductibilité de l'expérimentation²⁰ :

- **La très grande précarité du Nord-Ouest de la Seine-Saint-Denis** : « *Les problématiques que rencontre sa population aggravent et complexifient les enjeux de la santé mentale : précarité économique (chômage notamment), difficultés administratives (...), toxicomanie et difficultés d'accès à un logement salubre* ».
- **La prise en compte d'une approche globale de la personne**, « *dans tous les aspects de sa vie* », sans dissocier la souffrance psychique ou les problématiques de santé mentale de la vie quotidienne des personnes, de leurs environnements, de leurs situations sociales, économiques et de leur possibilité de participer activement aux projets les concernant. Cette approche s'appuie sur les enseignements théoriques et pratiques de la socio-thérapie, des pratiques en réseau, de la santé mentale communautaire et de l'analyse institutionnelle.
- **La transversalité organisationnelle**. La plateforme a fait le choix d'une organisation transversale du travail, impliquant : une logique de coopération et de polyvalence des salariés, un égal niveau de responsabilités, un décloisonnement des compétences et des niveaux de salaire équivalents.
- **Une gouvernance ouverte et la participation active des usagers**²¹, dans une logique de pair-aidance : « *La gouvernance de la Trame peut être dite « ouverte » au sens où elle fait participer à ses décisions des parties-prenantes diverses* »²². Une des missions principales de la Trame est en effet de participer à l'empowerment, aux logiques d'entraide et à la mise en place des conditions d'une véritable démocratie sanitaire au sein de son propre dispositif comme au sein de différentes instances territoriales (CLSM, PTSM, Conseil départemental,...).
- Sur le modèle des tiers-lieux²³, **un espace d'accueil attentif à la question de l'ambiance, de la vie collective, et des rigidités statutaires** (soignants/soignés, aidants/aidés,

²⁰ Les citations en italique qui suivent sont issues de l'analyse de Fabien Hildwein sur La Trame / *annexe n°3*.

²¹ Voir la *fiche-action n°34* « Améliorer les dispositifs, actions et interventions par les pairs visant à l'inclusion des personnes dans la cité » de la Feuille de route « Santé Mentale et Psychiatrie ».

²² Par gouvernance, on entend ici l'ensemble des dispositifs, procédures ou comportements qui permettent de prendre des décisions directement ou indirectement (en donnant son avis, en exprimant une demande ou un désir, en procurant de l'information, en apportant une expertise...) sur les activités et enjeux de la Trame.

²³ Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire, des citoyens créent depuis des années des « tiers-lieux » afin de développer le « faire ensemble » et retisser des liens. Ces lieux sont des acteurs centraux de la vie de leurs territoires. Leurs activités, bien plus larges que le coworking, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales.

professionnels/usagers) permettant de travailler la synergie entre action collective et accompagnement individuel, de sortir de la logique des files d'attente administratives, et de renforcer la dynamique de soutien et d'accompagnement par les pairs. L'expérience de la Trame a démontré qu'un accueil convivial facilite l'émergence des demandes et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique. La logique des tiers-lieux suppose également un travail de coordination partenariale important, et une mise en lien des différents dispositifs et structures susceptibles d'accueillir des personnes en souffrance psychique.

- **Une recherche-action permanente²⁴** : « *La recherche est nécessaire pour comprendre le contexte dans lequel évoluent les personnes en souffrance psychique et leurs besoins ; elle permet d'identifier les acteurs institutionnels, de nouer des liens, voire des alliances, et ainsi de s'insérer dans le maillage du territoire ; elle ouvre la porte à une créativité organisationnelle nécessaire pour répondre au besoin de prendre en compte les personnes globalement* ». Par ailleurs, dans le cadre de l'action 30 de la feuille de route en santé mentales sur la recherche en psychiatrie et dans la perspective d'une évolution des connaissances et des pratiques, la Trame entend promouvoir les savoirs expérimentiels de l'ensemble des professionnels et des pair-aidants participant de son activité.

A ces spécificités définissant le modèle de fonctionnement de la Trame répondent par conséquent **conditions d'essaimage du dispositif** suivantes :

- **La prise en compte de la singularité de chaque territoire.** Tous les territoires ne sont pas dotés de la même manière en CLSM, GEM, services médico-sociaux et sanitaires, sociaux et culturels. Il existe de grandes différences dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique dans les centres urbains ou en milieu rural. Il convient à chaque dispositif qui proposerait une offre similaire à celle de la plateforme de s'adapter à l'environnement préexistant.
- **La formation des professionnels**, qui doit porter à la fois sur des compétences et des savoirs pratiques individuels, mais aussi sur une connaissance approfondie des acteurs institutionnels, associatifs et municipaux²⁵. Par ailleurs, pour permettre aux professionnels de mener à bien leurs missions, des supervisions régulières des équipes par des psychologues extérieurs sont recommandées.
- **La sensibilisation des acteurs** institutionnels et territoriaux susceptibles de promouvoir de tels dispositifs à **un mode de d'organisation du travail transversal** impliquant un décloisonnement des compétences, et un égal niveau de responsabilités et de salaires. Cette

²⁴ Voir la fiche-action n°30 « Développer la recherche en psychiatrie » de la Feuille de route « Santé Mentale et Psychiatrie ».

²⁵ Exemples : Diplôme Universitaire : « Santé mentale dans la communauté », Université de Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis / Diplôme Universitaire « Analyse institutionnelle et psychiatrie de secteur. », Université de Paris 7 – Paris-Diderot.

polyvalence impliquerait peut-être la création d'un nouveau statut dans les conventions collectives des champs sanitaires, médico-sociaux, et sociaux.

- **La problématisation du passage de la pair-aidance bénévole à la pair-aidance salariée.** Il existe à l'heure actuelle deux modes de pair-aidance, l'un bénévole au sein des Groupes d'Entraide Mutuelle, et l'autre salarié via l'émergence récente des diplômes de « Médiateur de santé / pair ». Au regard de la difficulté pour un grand nombre de personnes en souffrance psychique d'accéder à cette formation, une offre intermédiaire peut se développer via les dispositifs récents mis en place par l'ARS et les acteurs de la solidarité : formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), Contrats à Durée Déterminée d'Usage²⁶, Dispositif Premières Heures²⁷, statut OACAS – Compagnons Emmaüs.
- **L'inscription du dispositif dans les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM), et un partenariat actif avec les CLSM, les GEM, les secteurs de psychiatrie, les services sociaux, médico-sociaux du territoire ciblé²⁸.** L'organisation du dispositif autour d'un local et d'un régime d'activités incluant à la fois des actions individuelles et des actions collectives.
- Le principe d'une recherche-action permanente, qui implique **un lien partenarial fort avec les universités et les centres de recherche** tels que le CCOMS (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale), le CoFoR (Centre de Formation au Rétablissement), les associations d'usagers comme Advocacy. Cela implique aussi un temps dédié pour tous les professionnels impliqués dans le dispositif de recherche et de formation **sur le modèle du temps « Formation Information Recherche » (FIR)** inscrit dans les conventions collectives des psychologues travaillant dans les institutions de soin.

²⁶ Les CDDU (Contrats à Durée Déterminée d'Usage) sont une première étape avant les chantiers d'insertion. Ils sont proposés par des « associations intermédiaires », associations contribuant à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Ces contrats très souples en termes d'engagement permettent de proposer une offre de travail « sur mesure », en fonction des demandes et des possibilités des personnes.

²⁷ Le Dispositif Premières Heures (DPH) permet à des personnes en situation de très grande exclusion, essentiellement à la rue ou en CHU, d'engager un parcours d'insertion en entrant dans un chantier d'insertion et en accédant à un hébergement. Expérimenté par Emmaüs Défi en 2009 avec le soutien de la Ville de Paris, le DPH est envisagé comme un sas temporaire, progressif, adapté, destiné aux personnes ayant connu un parcours de rue qui ne se projettent pas d'emblée dans un contrat long et pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés.

²⁸ Voir la fiche-action n°8 « Mettre en place des parcours en santé mentale fondés sur une articulation territoriale entre les secteurs sanitaire, social et médico-social définie dans le cadre des projets territoriaux de santé mentale (PTSM) », ainsi que les fiches action n°23 à 29 « Accroître le nombre de professionnels formés et favoriser l'évolution des professions sanitaires pour une meilleure complémentarité et continuité des parcours de soins » de la Feuille de route « Santé Mentale et Psychiatrie ».